



**EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL
ENCORE UN
JOUEUR DE LA
BUNDESLIGUA
EN RENFORT**

P.12



**LA CHAMPIONNE OLYMPIQUE L'ÉVOQUE
BIENTÔT, UN FILM
DOCUMENTAIRE
SUR IMANE KHELIF**

P.5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 21 OCTOBRE 2024 // N°928 // PRIX 20 DA

RÉUNION DE LA COMMISSION
AFRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME

**L'ALGÉRIE Y PREND
PART**

P.6



SEGMENT AMONT PÉTROLIER ET GAZIER

**L'ALGÉRIE FAIT
SES PREMIERS PAS
DANS L'OFFSHORE**

P.2



INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

**UN NOUVEAU
DÉPART**

P.2



MAHFOUD KAUBI,
EXPERT FINANCIER :

**« L'AUGMENTATION
DU BUDGET DE
L'ÉTAT OBEÏT À UNE
LOGIQUE DE
DÉPENSE »**

P.7



RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

LES PRINCIPALES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE, APRÈS L'EXPOSÉ COMMUN DES TROIS MINISTRES, A MIS EN GARDE CONTRE LE RELÂCHEMENT DE CERTAINS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LEURS TÂCHES, AVANT DE SOULIGNER LA NÉCESSITÉ D'UN RÉVEIL DE TOUS ET DE DÉFINIR LES RESPONSABILITÉS.

Lire en page 16



LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SEMBLE
RÉSIGNÉE À LAISSER SE POURSUIVRE LE GÉNOCIDE

DES HORREURS INDESCRIPTIBLES DANS LE NORD DE GAZA

LES HABITANTS DU NORD DE GAZA VIVENT DANS UN ENFER QUOTIDIEN. SOUS LE DÉLUGE CONSTANT DE L'ARMÉE D'OCCUPATION, AFFAMÉS, SANS SOINS, ILS VIVOTENT EN ATTENDANT QUE LES YEUX FERMÉS ET LES OREILLES BOUCHÉES DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE VEUILLENT ENFIN S'OUVRIRE.

Lire en page 4

SEGMENT AMONT PÉTROLIER ET GAZIER

L'Algérie fait ses premiers pas dans l'offshore

L'Algérie ne compte pas laisser filer l'opportunité de l'exploration pétrolière et gazière en mer (offshore). Elle compte désormais rester sur le cap de la diversification énergétique : «L'agence a consacré un budget de 12 millions de dollars pour faire de la prospection et de nouvelles études en Off-shore. Les premiers résultats sont prometteurs», a indiqué M. Mourad, président directeur de l'agence ALNAFT.

En effet, dans le cadre de la diversification de sa palette énergétique, l'Algérie envisage d'investir le marché à travers de nouveaux projets d'exploration et d'études en Off-shore.

C'est ce qu'a annoncé, en outre, M. Mourad Beldjehem, le président de l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), lors d'une conférence de presse tenue dans le sillage de la 12e édition du Salon Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024), à Oran.

Selon M. Beldjehem, des études préliminaires en la matière laissent apparaître «des indices prometteurs» de la présence de gisements d'hydrocarbures dans les eaux territoriales algériennes, ouvrant ainsi la voie à des projets en la matière. Ainsi, explique M. Beldjehem, de nouveaux projets sont inscrits, dans le cadre de nouveaux appels d'offre prévus pour l'année 2025 ou 2026, s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures (la loi 19/13), qualifiée par les experts et professionnels du

secteur, selon lui, comme étant «une loi attractive» susceptible d'attirer de nouveaux investisseurs afin d'aboutir à de nouveaux partenariats dans le secteur des hydrocarbures.

A ce titre, le responsable d'ALNAFT a estimé que les réformes apportées dans la loi sur les hydrocarbures sont salutaires, dans la mesure où «la nouvelle loi comporte d'importantes mesures incitatives, notamment sur le volet fiscal pour les investisseurs internationaux», les faisant venir en Algérie, et «c'est ce qui a été relevé lors des négociations en cours avec le groupe Sonatrach pour le forage et l'exploration», sachant que de nouveaux partenaires étrangers ont pris part au forum NAPEC 2024, notamment des sociétés suédoises, américaines et saoudiennes, et qui ont marqué de leur présence les négociations avec ce groupe. Sur un autre registre, le représentant de l'agence ALNAFT a mentionné que l'agence est constamment en contact avec les représentants et délégués des grandes compagnies internationales intéressées à investir dans le secteur



énergétique en Algérie, lors de l'élaboration des projets inclus dans l'appel d'offres annoncé le jour de l'annonce de l'appel d'offres par les entreprises participant au «NAPEC 2024», qui n'ont pas manqué d'exprimer leur intérêt à participer à l'ap-

pel d'offres. Sur le volet projets et investissements, M. Beldjehem a souligné que l'agence «ALNAFT» a déjà préparé 17 projets d'exploration d'hydrocarbures, (six ont été inclus dans l'appel d'offres international annoncé dans le cadre du

salon NAPEC 2024) ; le reste sera inclus dans les prochains appels d'offres, sachant, dans le cadre de la stratégie développée par ALNAFT en la matière, qu'il a été décidé de lancer un appel d'offres par an.

Sid Ahmed

INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Un nouveau départ

L'aventure de la construction automobile sous l'ancien régime, qui s'est avérée en fin de compte que de l'importation déguisée que le génie populaire a fini par qualifier de projet de «Gonflage de pneus» et qui a conduit bien des patrons et des hauts responsables derrière les barreaux, ne va plus se répéter.

C'est ce qu'on peut entendre des déclarations du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun qui a annoncé récemment à la Radio Chaîne 3 que «toutes les conditions sont réunies pour mettre en place une véritable industrie automobile et non plus un simple assemblage superficiel». L'usine Fiat d'Oran actuellement opérationnelle et les usines des constructeurs JAC et Cherry en phase de réalisation ainsi

que d'autres marques qui seront également de la partie, vont ouvrir certainement une nouvelle ère dans l'industrie automobile en Algérie.

Finies les «pseudo-chaînes de montages» et place à une réelle construction automobile. Selon les estimations officielles, la demande intérieure pour les véhicules sur le marché algérien est évaluée à plus de 250 000 unités par an. Et cette demande ne cesse de croître, ce qui explique les pressions actuelles sur le marché local des véhicules où l'on constate des pénuries récurrentes et des hausses fréquentes des prix. Outre l'insuffisance de l'approvisionnement du marché en véhicules neufs, la spéculation et l'exploitation des quotas par certains acteurs du marché, comme le sou-

ligné Ali Aoun, jouent énormément dans les pénuries et la cherté de l'offre constatées ces derniers temps. Mais cette situation ne va pas durer. D'ici fin 2025, avec l'augmentation de la cadence de production de l'usine Fiat d'Oran et l'entrée en fonction des nouvelles usines, le marché automobile en Algérie que l'autorisation de l'importation des véhicules de moins de trois ans n'a pas réussi à calmer, va certainement retrouver un certain apaisement.

Selon le responsable de Cherry Algérie, sa société table d'investir 110 millions de dollars dans le cadre d'un partenariat algero-chinois pour faire démarrer son projet qui prévoit une production évolutive qui devrait atteindre les 100 000 voitures la troisième année. L'entreprise

chinoise «JAC», qui a lancé son projet en partenariat avec «Omin Auto», prévoit elle aussi de produire 100 000 voitures par an avec un taux d'intégration supérieur à 30%.

Ceci sans compter les autres sociétés comme OPEL et Geely qui prévoient également de construire des usines locales de production de voiture et de sortir leurs premiers modèles d'ici 2026. Tout semble indiquer que l'industrie automobile est promue à un bel avenir en Algérie et constituera un investissement structurant qui permettra la création d'investissements accompagnateurs avec toutes leurs conséquences positives sur le tissu industriel et sur le marché de l'emploi.

Boualem B.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN PRODUITS DE BASE

Aoun donne des instructions

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné, samedi à Alger, des instructions et des directives aux responsables du groupe des industries agroalimentaires «AGRODIV» portant sur la couverture des besoins du marché national en produits de base et d'éviter toute pénurie notamment de semoule, de farine et d'huile, indique un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été émises lors d'une visite d'inspection effectuée par M. Aoun au siège du Groupe, dans le cadre de la série de visites menées dans les différents Groupes relevant de son secteur, où il a été reçu par son PDG, Brahim Lazreg, en sus des directeurs et des cadres du Groupe, précise le com-

munié. A cette occasion, un exposé exhaustif sur le Groupe «AGRODIV» a été présenté, passant en revue les projets réalisés dans les différentes wilayas du pays et les projets futurs auxquels aspire le Groupe, lesquels «ont été

salués par le ministre qui a loué les efforts des travailleurs», selon le communiqué. Lors de sa rencontre avec les directeurs et les cadres du Groupe, M. Aoun a donné «des instructions et des directives pour œuvrer à réaliser tous

les objectifs tracés afin de couvrir le marché national en produits de base et d'éviter toute pénurie notamment de semoule, de farine, d'huile et de tout autre produit indispensable».

Le ministre a, également, affirmé qu'il suivait toutes les nouveautés liées aux entreprises relevant du Groupe «AGRODIV», mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts des travailleurs du Groupe et de ses filiales pour «couvrir le marché national, étant une des priorités de Monsieur le président de la République». Au terme de sa visite, M. Aoun a distingué des cadres du Groupe et les a remerciés pour les efforts consentis, conclut le communiqué.

R.E.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Des obstacles fiscaux levés

Pour accélérer la transition vers une économie numérique, le projet de loi de finances pour 2025 contient plusieurs dispositions visant à encourager l'utilisation du paiement et des transactions électroniques.

Un avantage fiscal est prévu pour les banques et Algérie Poste, qui bénéficie-

ront d'une réduction d'impôts couvrant les commissions sur les transactions électroniques. La mesure vise à promouvoir l'adoption des moyens de paiement électronique par les commerçants et les consommateurs pour la modernisation de l'économie et de l'inclusion financière.

ELLE SOUHAITE L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'Algérie reprend la main sur le dossier libyen

Les efforts de l'Algérie dans l'apaisement des tensions et le rapprochement des points de vue entre les deux entités politiques en présence en Libye restent importants et n'ont jamais cessé depuis le début de la crise libyenne. Pour l'Algérie, il est vital que le peuple libyen puisse vivre en paix dans son propre pays à l'ombre d'institutions élues....

L'Algérie soutient pleinement la Libye dans la difficile conjoncture actuelle et est prête à l'aider à sortir de cette impasse qui ne saurait être dépassée qu'à travers un processus politique démocratique. C'est ce qu'a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'issue de ses entretiens avec le président du conseil présidentiel libyen M. Younes El Menfi. Pour le président de la République, qui a souligné le soutien indéfectible d'Alger à Tripoli, la solution dans ce pays frère "ne saurait être qu'à travers des élections". Le président algérien a expliqué lors d'une déclaration conjointe à la presse avec M. Younes El Menfi, au terme des entretiens tenus au siège de la Présidence de la République, avoir discuté avec son hôte de "la situation actuelle en Libye et la promotion des relations bilatérales entre les deux pays". "Au terme de ces entretiens, nous nous sommes mis d'accord sur tous les points, et il n'y a aucun nuage d'été entre nous et nos frères libyens", a indiqué M. Tebboune qui a réaffirmé que "je souhaite la stabilité pour la Libye le plutôt possible." Il a en outre rappelé que la solution à la situation actuelle en Libye où deux instances politiques se disputent le pouvoir dans un pays riche en pétrole "ne saurait être qu'à travers des élections". Et c'est "le même avis exprimé par le président du Conseil présidentiel libyen", a ajouté M. Tebboune qui a précisé sur cette question que "le dernier mot revient au peuple libyen, et que la décision qu'il prendra doit être respectée par tous", avant d'exprimer ses vœux de "stabilité et de prospérité pour les frères libyens". Le président de la République a par ailleurs annoncé une prochaine rencontre trilatérale en Libye : "nous allons bientôt nous rencontrer en Libye dans le cadre de consultations trilatérales (Algérie-Tunisie-Libye), et nous attendons que Son Excellence le Président M. Younes El Menfi fixe la date" de cette rencontre, a-t-il dit. De son côté, le président du Conseil présidentiel libyen M. Younes El-Menfi a salué le rôle important de l'Algérie dans le soutien de la stabilité et de l'unité de la Libye. "Nous sommes reconnaissants au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son rôle important dans le soutien de l'unité et de la stabilité de l'Etat libyen ainsi que pour son engagement constant en faveur de l'intégrité territoriale de la Libye", a-t-il indiqué, avant d'annoncer que les deux parties ont convenu que "la solution au pro-



cessus politique en Libye réside dans l'organisation d'élections parlementaires et présidentielles" et que "toute autre solution ne donnera pas le résultat escompté." "Le peuple libyen est le seul habilité à choisir celui qui le représentera à la tête de l'Etat", a précisé M. EL Menfi qui a rappelé le rôle de l'Algérie dans le soutien à la stabilité de la Libye au niveau des différents fora internationaux, relevant que ce soutien "est sincère et non pas à d'autres fins". Il a souligné que les deux parties ont convenu de poursuivre les efforts visant la stabilité de la Libye et de toute la région, tout en œuvrant au "parachèvement des réunions tripartites, que ce soit au niveau du sommet ou au niveau des commissions, au cours de la prochaine période, en sus de la consolidation du partenariat stratégique entre les deux pays". Les efforts de l'Algérie dans l'apaisement des tensions et le rapprochement des points de vue entre les deux entités politiques en présence en Libye restent importants et n'ont jamais cessé depuis le début de la

crise libyenne, à la fin du Printemps arabe. Pour l'Algérie, il est vital que le peuple libyen puisse vivre en paix dans son propre pays à l'ombre d'institutions élues, loin de tout climat politique qui serait propice aux seigneurs de la guerre. La crise actuelle en Libye est pour le moment insurmontable, même par les Nations-Unies dont les représentants n'ont pas réussi à organiser des élections libres et démocratiques. Deux entités politico-militaires se disputent le pouvoir dans le pays : le gouvernement d'Unité nationale (GNU), soutenu par la communauté internationale qui siège à Tripoli (Tripolitaine), avec à sa tête Abdelhamid Dbeibah, et celui de Bengha-

zi dirigé par le maréchal Khalifa Haftar, qui contrôle autant l'armée libyenne que les puits de pétrole de la Cyrénaïque. Le 3 octobre dernier, devant le Conseil de sécurité et lors d'une séance consacrée à la Libye Stéphanie Koury, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques pour la Libye et de la MANUL, avait annoncé que "dans les semaines à venir, j'ai l'intention de m'appuyer sur les récentes avancées en Libye pour promouvoir un processus politique inclusif visant à sortir de l'impasse actuelle, à s'attaquer aux causes profondes du conflit de longue date et à aller de l'avant vers des élections nationales." **Merouane Korso**

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES TUNISIEN
REÇU PAR LE PRÉSIDENT A. TEBBOUNE

Une entente parfaite entre deux Etats

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti. L'entrevue a eu lieu en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf. La rencontre a constitué une opportunité pour les deux parties pour évaluer le développement des relations entre les deux pays au vu de la dynamique grandissante et inégalée du partenariat entre l'Algérie et la Tunisie, sous l'égide du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et de son homologue M. Kais Saied, selon un communiqué du ministère. «A cette occasion, les deux diplomates ont évoqué le bilan du partenariat bilatéral, en plus de l'évaluation de la mise en œuvre des conclusions de la précédente session de coopération et les préparatifs

pour la prochaine session» ajoute le communiqué. Booster les relations économiques entre les deux pays. Notons que le ministre Ahmed Attaf, s'est entretenu, samedi avec son homologue tunisien et ont évoqué plusieurs sujets d'intérêts communs, dont la coopération économique entre les deux pays (en particulier le développement des zones frontalières), d'une part, et la préparation du deuxième sommet tripartite Algérie-Tunisie-Libye qui se tiendra prochainement à Tripoli en Libye. Par ailleurs, le ministre tunisien des Affaires étrangères a renouvelé à cette occasion l'engagement de son pays pour développer et généraliser le partenariat entre les deux pays : «Nous veillons pour le développement des cadres juridiques et des mécanismes de coopération pour apporter une nouvelle dynamique aux opérations économiques et d'investissement», a-t-il affirmé.

S. Ahmed.

50E ANNIVERSAIRE DE L'UGTSARIO

L'UGTA témoigne d'une solidarité et d'un soutien sans limites

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Sakia El Hamra et Oued Eddahab (UGTSARIO), Bachir Salama, a mise en avant hier l'importance de la participation en force de la délégation de l'UGTA qui atteste « d'un élan de solidarité inédit ». À l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de l'UGTSARIO du 20 au 22 octobre courant à Aousserd (camps des réfugiés sahraouis à

Tindouf), et en présence du président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, ainsi que de hauts responsables sahraouis, Salama a souligné que cette présence est très importante. «La présence de l'invité d'honneur de cette halte historique exceptionnelle, l'Union générale des travailleurs algériens (l'UGTA), à sa tête Amar Takd-

jout, se veut un message fort, en plus de la participation remarquable de 45 syndicats venus de 22 pays, rehaussée par la présence de 150 délégués internationaux et de 350 délégués nationaux», a précisé le responsable. Il a également salué la présence d'organisations syndicales, à leur tête l'Organisation de l'unité syndicale africaine (Ousa), et son secrétaire général, Azerki Mezhoud.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SEMBLE RÉSIGNÉE À LAISSER SE POURSUIVRE LE GÉNOCIDE

Des horreurs indescriptibles dans le nord de Gaza

«Depuis le début de l'opération militaire de l'armée d'occupation qui a commencé le 6 octobre, nous avons récupéré plus de 400 dépouilles dans divers endroits ciblés dans le gouvernorat du nord de la bande de Gaza, principalement à Beit Lahya, à Beit Hanoun et à Jabalia et ses camps de réfugiés», a déclaré le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Basal

Les habitants du nord de Gaza vivent dans un enfer quotidien. Sous le déluge constant de l'armée d'occupation, affamés, sans soins, ils vivent en attendant que les yeux fermés et les oreilles bouchées de la communauté internationale veuillent enfin s'ouvrir ! Ce samedi, dans un message sur son compte «X», la coordonnatrice humanitaire par intérim, Joyce Msuya, a déclaré justement que les Palestiniens dans le nord de Gaza sous blocus israélien subissent des horreurs indescriptibles et a appelé à mettre rapidement fin à ce désastre sans nom. Mais qui va entendre son cri ! Pas certainement l'ONU prise en otage par l'hégémonie américaine, encore moins la ligue arabe paralysée par les interférences sionistes. Rien que ces deux dernières semaines, plus de 400 civils palestiniens ont été tués dans le nord de Gaza, selon la défense civile de Gaza.

«Depuis le début de l'opération militaire de l'armée d'occupation qui a commencé le 6 octobre, nous avons récupéré plus de 400 dépouilles dans divers endroits ciblés dans le gouvernorat du nord de la bande de Gaza, principalement à Beit Lahya, à Beit Hanoun et à Jabalia et ses camps de réfugiés», a déclaré, à ce propos, le porte-parole de la



Défense civile, Mahmoud Basal. Devant ce chaos indescriptible provoqué par l'armée d'occupation, l'Observatoire

euro-méditerranéen des droits de l'homme a appelé les Nations Unies à déclarer le nord de Gaza zone sinistrée et à obli-

ger les autorités d'occupation israéliennes à mettre fin au génocide et à imposer un embargo complet sur les armes à destination d'Israël. L'Observatoire a expliqué que l'armée d'occupation s'adonne à des meurtres systématiques individuels et de masse, se livre à des destructions massives des biens civils, et force la population palestinienne à des déplacements incessants en lui coupant les vivres et les médicaments, et cela devant le silence assourdissant et l'incapacité de la communauté internationale à arrêter l'entité génocidaire, ce qui la rend de fait «complice de ce génocide brutal». De leur côté, les factions de la résistance et les institutions palestiniennes officielles ont dénoncé le récent massacre commis par l'armée d'occupation dans le nord de la bande de Gaza, à la suite duquel des sites résidentiels et des familles entières ont été délibérément visés. Ils appellent les pays arabes à bouger et les institutions internationales à faire respecter le droit international. Mais les entendra-t-on ? Pas si sûr quand on sait qu'Israël appuyé par les États-Unis veulent présentement étendre la guerre à l'Iran.

B.B.

MUNITIONS DESTINÉE À L'ENTITÉ SIONISTE

Des dockers grecs bloquent une cargaison

Un groupe de dockers grecs a bloqué l'expédition d'un conteneur rempli de munitions destiné à l'entité sioniste, refusant de charger la cargaison sur un navire dans le port du Pirée, rapportent samedi des médias. Cette décision prise vendredi, fait suite à l'appel du syndicat représentant ces dockers leur demandant d'agir contre le transport d'armes susceptibles de contribuer au génocide à Ghaza. «Les travailleurs ne tacheraient pas leurs mains avec le sang du peuple palestinien». Le conteneur, qui a fait route jeudi vers le port du Pirée, devait embarquer sur un navire, mais les dockers sont intervenus, déclarant résolument leur «refus de laisser le port servir de canal à de telles violences», rapportent ces médias. Markos Bekris, le président du syndicat des travailleurs du port du Pirée, a publié un communiqué condamnant l'envoi de munitions destinées à la guerre sioniste en cours à Ghaza. «Nous avons décidé de ne pas autoriser l'expédition de munitions de guerre depuis le port du Pirée, ce qui perpétuera le génocide du peuple palestinien», a affirmé Bekris, soulignant que les travailleurs «ne tacheraient pas leurs mains avec le sang du peuple palestinien».

L'émissaire de l'ONU condamne la frappe sioniste sur Beit Lahia

Le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a condamné le massacre commis samedi soir par l'armée sioniste à Beit Lahia. «Le cauchemar à Ghaza s'intensifie. Des scènes horribles se déroulent dans le nord de la bande de Ghaza, au milieu d'un conflit, de frappes (sionistes) incessantes et d'une crise humanitaire qui ne cesse de s'aggraver», a déclaré Wennesland dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. «A Ghaza

(à Beit Lahia précisément), des dizaines de personnes ont été tuées la nuit dernière dans des frappes aériennes» sionistes, a rapporté l'émissaire onusien, soulignant que cela fait suite à deux semaines d'opérations intensifiées qui ont fait des dizaines de martyrs parmi les civils et à un «manque quasi total» d'aide humanitaire parvenant aux populations du nord. «Je condamne les attaques continues contre les civils. La guerre doit cesser (...), les civils doivent être protégés où qu'ils se trouvent. L'ai-

de humanitaire doit être fournie sans entrave», lance le représentant de l'ONU. Les avions militaires des forces d'occupation sionistes ont mené des frappes aériennes meurtrières sur la ville de Beit Lahia, samedi soir. Cette frappe qui a fait 87 martyrs tout en détruisant tout un quartier résidentiel, est l'une des plus meurtrières de ces dernières semaines. Des dizaines d'autres personnes seraient coincées sous les décombres, ont indiqué les secouristes à Ghaza.

AGISSANT POUR L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE PALESTINIEN

Une Commission de l'ONU appelle à une «action collective»

La Commission internationale indépendante chargée d'enquêter dans le territoire palestinien occupé a appelé tous les États à agir pour l'autodétermination du peuple palestinien. «Tous les États et organisations internationales, y compris les Nations Unies, ont l'obligation, en vertu du droit international, de mettre fin à la présence illégale de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé», selon des experts indépendants. La position juridique a été présentée vendredi, à Genève, par la Commission. Le document expose comment l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité peuvent identifier et mettre en œuvre les modalités et actions nécessaires pour que l'occup-

tion prenne fin le plus rapidement possible. Il établit également les obligations de l'entité sioniste, qui incluent «la mise en œuvre d'un plan d'action pour démanteler les colonies et évacuer tous les occupants du territoire occupé». L'entité sioniste «doit également restituer les terres, les titres et les ressources naturelles aux Palestiniens déplacés et abroger les lois et politiques restrictives et discriminatoires». «Les pays ne devraient pas fournir d'aide ou d'assistance au maintien de l'occupation illégale». La présidente de la commission, Navi Pillay, a précisé à que «tous les États sont obligés de ne pas reconnaître les revendications territoriales ou de souveraineté

(formulés par l'entité sionistes) sur les territoires occupés». Cela implique, selon elle de «ne pas placer des représentants diplomatiques dans la ville d'El Qods». La Commission a déclaré, en outre, que les pays «ne devraient pas fournir d'aide ou d'assistance au maintien de l'occupation illégale sous la forme d'un soutien financier, militaire et politique». Pillay a appelé tous les États à «agir de manière collaborative pour l'autodétermination du peuple palestinien». L'illégalité de l'occupation a été définie dans un avis consultatif de la CIJ, rendu le 19 juillet, et renforcée par une résolution de l'Assemblée générale approuvée le 18 septembre 2024.

Au moins 30 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes en Cisjordanie

Au moins 30 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes en Cisjordanie occupée, indique dimanche des organisations. Au moins 30 Palestiniens ont été arrêtés à la suite d'incursions des forces d'occupation sionistes en Cisjordanie occupée,

portant à 11.300 le nombre de détenus depuis le 7 octobre 2023, indiquent dimanche des organisations. Dans un communiqué commun, l'Autorité pour les Affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens

ont précisé que les forces d'occupation ont arrêté au moins 30 citoyens de Cisjordanie, de samedi soir à dimanche matin. La plupart des arrestations ont eu lieu dans les gouvernorats d'El Khalil, Naplouse, Ramallah, Jénine, Ariha, El

Qods et Salfit. La source ajoute que «l'occupant continue de procéder à des raids et à un harcèlement généralisés, accompagnés de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus du sabotage et de la destruction des maisons des citoyens».

LA CHAMPIONNE OLYMPIQUE L'ÉVOQUE Bientôt, un film documentaire sur Imane Khelif



Animant hier une conférence de presse au siège du comité olympique algérien (COA) à Alger, la championne olympique algérienne Imane Khelif a donné des détails sur ses futurs projets concernant sa carrière professionnelle. La boxeuse de 25 ans a ainsi confié préparer un film sur ses débuts et sa carrière : « Maintenant c'est tout le monde qui connaît l'histoire de ma réussite...Imane Khelif est une femme algérienne et qui, malgré toutes les difficultés, a réussi à s'imposer grâce à sa détermination. Je suis venue aujourd'hui pour partager avec

moi mon sentiment, car mon histoire est mondialement connue, il y a un

film documentaire qui se prépare me concernant » a-t-elle annoncé.

POUR SUBVENIR AUX BESOINS DE SA FAMILLE Une Marocaine tente de vendre son rein sur TikTok



Au Maroc, face au chômage et à la pauvreté, certains Marocains optent pour des solutions radicales.

C'est le cas de cette femme qui a décidé de vendre son rein sur TikTok. Un cas qui illustre un profond mal-

être dans la société marocaine.

En effet, l'annonce de cette Marocaine sur le réseau social est on ne peut plus sérieuse. Elle a même affiché son numéro de téléphone pour que les potentiels clients puissent la

joindre. Une annonce étonnante qui a choqué la Toile. Elle explique que la décision de vendre son rein est la seule solution qu'elle a trouvée pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants. Vendre un rein s'est imposé comme « le seul choix » à ses yeux pour qu'elle puisse « acheter un appartement » et « avoir une vie décente », a-t-elle indiqué dans sa vidéo. Divorcée, elle s'est retrouvée vivant dans une baraque avec ses enfants. Dans sa vidéo postée sur le réseau social, elle demande aux internautes de prendre son offre au sérieux. Elle va jusqu'à donner des garanties aux potentiels acheteurs, en assurant qu'elle est en bonne santé et qu'elle ne souffre d'aucune maladie.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Protocole d'accord entre la SNTF et la SNIM mauritanienne

Le directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires, Hadj Bouanani, a signé un protocole de coopération avec le directeur général de la Société nationale de l'industrie et des mines de Mauritanie, Mohamed Vall Mohamed Telmidy. La cérémonie de signature s'est déroulée dans la ville mauritanienne de Nouadhibou lors de la visite effectuée en Mauritanie par une délégation de la SNTF

conduite par Adj Bouanani, dans le cadre des préparatifs d'exploitation de la ligne ferroviaire « Bechar-Tindouf-Ghara Djebilet » à même de bénéficier de l'expérience de la SNIM dans ce domaine. Le même communiqué précise que cette visite est considérée comme une mise en œuvre des directives de la tutelle et des plus hautes autorités du pays concernant la présence des entreprises algériennes dans leur envi-

ronnement, continental, régional ainsi qu'international. Une démarche visant la concrétisation de la stratégie de l'entreprise visant à renforcer coopération avec des entreprises actives dans le domaine du transport ferroviaire au niveau régional et international et l'internationalisation des services de l'entreprise et de ses succursales, notamment dans le domaine de la maintenance des équipements.

La France compte plus de 11 millions de pauvres

Selon une enquête publiée le jeudi 17 octobre, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), estime que 11,2 millions de personnes se trouveraient en situation de pauvreté en France et que les inégalités en matière de patrimoine auraient augmenté au cours des deux dernières décennies.

Selon une enquête publiée jeudi dernier, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), estime que 11,2 millions de personnes se trouveraient en situation de pauvreté en France et que les inégalités en matière de patrimoine auraient augmenté au cours des deux dernières décennies. Une

hausse de pauvreté liée selon la même source au fardeau de la fiscalité sociale du système français. Ce chiffre a été présenté par l'Insee à l'occasion de la publication de l'édition 2024 de son étude sur « les revenus et le patrimoine des ménages ». En 2022, environ 9,1 millions de Français « habitant un logement ordinaire » vivaient sous le seuil de pauvreté - nombre qui placerait la France « dans une position intermédiaire parmi les pays européens », l'institut officiel de statistiques a pris en compte ceux qui vivaient dans les DOM-TOM, « les communautés, les habitations mobiles, les sans domicile et les étudiants ».

En France, un septuagénaire tire sur les forces de l'ordre à Nantes

Un homme a tiré sur les forces de l'ordre près de Nantes et a blessé un policier. Dans l'échange de tirs, le suspect a également été touché, son pronostic vital est engagé. Un homme et un policier ont été blessés vendredi 18 octobre à Saint-Herblain, en Loire-Atlantique, dans un échange de tirs, a appris BFMTV de sources policières ce samedi, confirmant une information de Ouest France. Les policiers sont informés qu'un homme exhibe un fusil de chasse

en pleine rue. À l'arrivée sur place des forces de l'ordre, l'individu lâche un chien en leur direction, puis tire sur eux, mais les policiers ripostent. L'homme est finalement interpellé vers 23 heures. Selon nos informations, il s'agit d'un individu âgé de 72 ans et décrit comme « marginal » par une source policière. Dans l'échange des tirs, le septuagénaire a été blessé à l'abdomen. Son pronostic vital est engagé. Un policier a également été blessé, mais sa vie n'est pas considérée comme étant en danger.



Cuba : 10 millions d'habitants dans le noir

Cuba tentait vendredi soir de rétablir son système électrique, paralysé par une panne géante qui a plongé dans le noir ses 10 millions d'habitants. « Il n'y aura pas de répit » tant que le service ne sera pas « totalement rétabli », a déclaré vendredi soir le président Miguel Diaz-Canel, lors d'une réunion de crise, retransmise par la télévision d'Etat. Cuba traverse une

« urgence énergétique », a-t-il reconnu. « Le système est sans électricité dans tout le pays », après l'arrêt de la centrale thermique. Antonio Guiteras, dans le centre-ouest du pays, avait annoncé à la mi-journée à la télévision d'Etat Lazaro Guerra, directeur général de l'électricité au ministère de l'Énergie et des mines. M. Guerra a précisé que quand la centrale électrique

s'est arrêtée « le système s'est effondré », provoquant une panne géante. A la nuit tombée, les larges avenues de La Havane étaient plongées dans le noir, à l'exception de points de lumière fournis par certains hôtels, hôpitaux et quelques restaurants pouvant faire fonctionner des générateurs, ont rapporté des médias. Jeudi, le président cubain avait annoncé que Cuba

se trouvait en situation d'« urgence énergétique » face aux difficultés pour acheter le combustible nécessaire à l'alimentation de ses centrales, à cause du renforcement de l'embargo que Washington impose à l'île communiste depuis 1962. « C'est une démonstration de plus de tous les problèmes que le blocus nous cause », a-t-il martelé vendredi soir.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

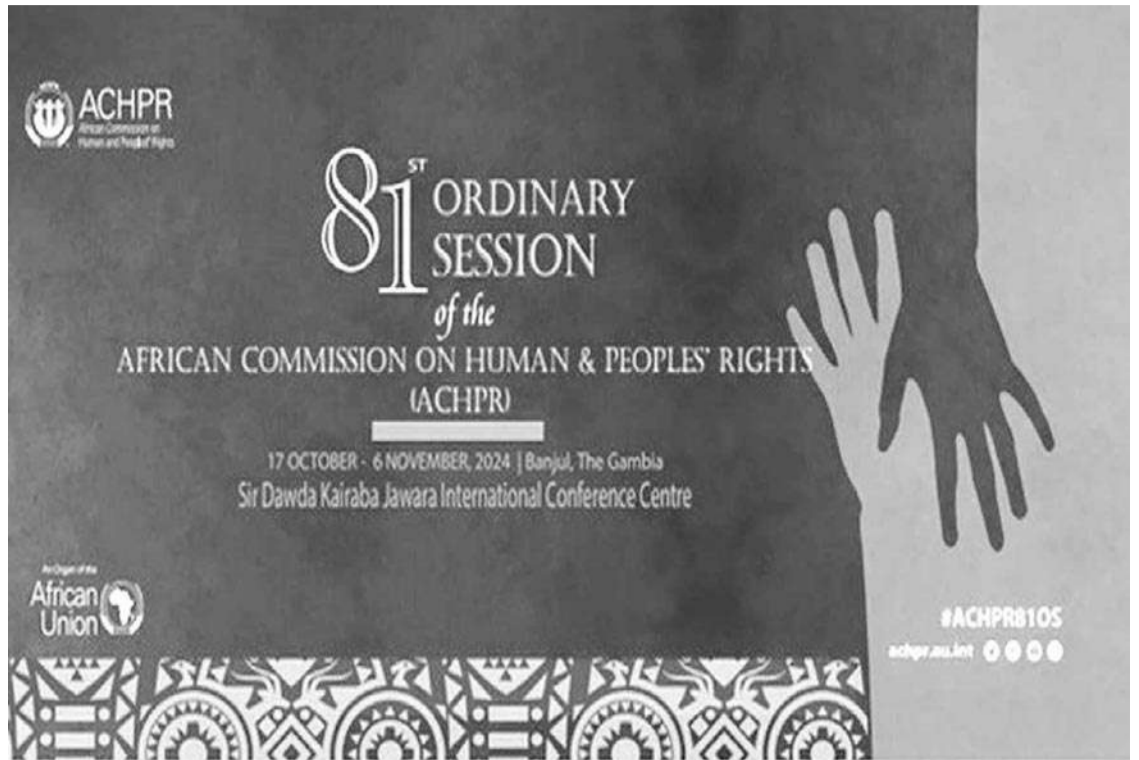
RÉUNION DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME

L'Algérie y prend part

Au niveau international, la délégation algérienne a exhorté la Commission africaine à examiner la possibilité de présenter un projet de résolution ambitieux en vue de souligner la solidarité continue de notre continent africain avec le peuple palestinien frère, en dénonçant et en condamnant les violations des droits de l'homme par l'entité sioniste sur les territoires palestiniens occupés.

La délégation algérienne participant aux travaux de la 81^e session de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), tenue à Banjul (Gambie), a indiqué dans un communiqué que l'Algérie a entamé une nouvelle page de son processus de développement après la réélection de Abdelmadjid Tebboune en tant que président de la République, et « compte poursuivre l'édification de l'Etat de droit et répondre aux aspirations du citoyen algérien », à travers l'engagement du président de la République à mettre en œuvre toutes les réformes

politiques à travers la révision d'une série de législations. Ces législations concernent notamment la loi relative aux partis politiques, la loi relative aux associations et le code communal et de wilaya, outre le renforcement des acquis des libertés politiques, syndicales et de la presse, en séparant l'argent de la politique et en préservant les fondements de l'identité nationale. La délégation algérienne a, en outre, affirmé que ces réformes s'inscrivent dans le cadre des engagements de l'Algérie pour la mise en œuvre des dispositions de la charte africaine des droits de l'Homme et des



peuples, notamment à travers l'adoption du projet de décret fixant les règles régissant l'Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de la haine, placé auprès du président de la République, en tant que mécanisme permettant d'alerter les parties judiciaires et de faire une évaluation périodique concernant la prévention de la discrimination et du discours de la haine, outre les nombreux programmes et les politiques visant à promouvoir les droits de la femme, de l'enfant et des personnes âgées. Au niveau

international, la délégation algérienne a exhorté la Commission africaine à examiner la possibilité de présenter un projet de résolution ambitieux en vue de souligner la solidarité continue de notre continent africain avec le peuple palestinien frère, en dénonçant et en condamnant les violations des droits de l'homme par l'entité sioniste sur les territoires palestiniens occupés. La délégation a également affirmé le soutien indéfectible de l'Algérie au droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui frère à l'autodétermination, rappelant

la décision, récente, de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), déclarant illégaux les accords commerciaux entre les autorités de l'occupant et l'UE. Dans ce cadre, la délégation algérienne a réitéré son appel à la Commission africaine pour la mise en œuvre des décisions issues du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), appelant la Commission à enquêter sur les droits de l'Homme au Sahara Occidental occupé et à accomplir sa mission conformément aux clauses de la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. **R.N**

SOUS LE SLOGAN «NOUS JEUNESSE, À NOUS L'AVENIR»

Coup d'envoi de la saison du scoutisme 2024-2025

Le commandant général des scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a supervisé samedi dernier à El Bayadh, le lancement de la nouvelle saison du scoutisme 2024-2025, sous le slogan «Nous jeunesse, à nous l'avenir». Hamzaoui a souligné, lors de cette cérémonie, qui s'est tenue à la Maison de la culture et des arts «Mohamed Belkhir», que le scoutisme algérien a réalisé des avancées dans ses objectifs éducatifs en matière de formation des enfants et d'accompagnement des jeunes, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre d'inscrits à plus de 300 000 membres. Hamzaoui a rappelé que son organisation aspire, au cours des prochaines années, à atteindre 500 000 membres. Et dans le cadre de la réalisation de la vision tracée pour célébrer le centenaire

de la fondation des SMA en 2036, ce chiffre dépassera le un million et demi. Dans le cadre du programme de la saison scoutie en cours, Hamzaoui a indiqué que plusieurs objectifs ont été fixés, notamment «la formation, l'entraînement et le développement du leadership des jeunes afin de renforcer leurs capacités à jouer des rôles importants, tant au sein de cette organisation qu'au sein de la société». Hamzaoui a, par ailleurs, appelé à la nécessité d'unir les efforts de tous et de travailler avec divers partenaires pour atteindre de nombreux objectifs sociaux, notamment le développement de l'esprit de citoyenneté, le renforcement et le développement des modèles et initiatives réussies au sein de la société, ainsi que la lutte contre tous les fléaux sociaux.

TOURISME

Création d'une École supérieure dans la wilaya de Tipasa

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a révélé, hier la construction d'une École nationale supérieure de tourisme dans la wilaya de Tipaza, répondant à toutes les normes nationales et internationales. Dans un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année académique 2024/2025, à l'École nationale supérieure de tourisme à l'hôtel El Aurassi à Alger, M. Didouche a précisé que la capacité d'accueil de cette école dépasse les 500 postes pédagogiques, avec toutes les infrastructures et installations nécessaires. Le ministre a souli-

gné que le nombre élevé de candidats, qui a dépassé les 1 800 cette année, démontre que «le secteur touristique est devenu un domaine attractif pour les jeunes. Il a réaffirmé que l'État mise sur le secteur du tourisme comme un secteur alternatif et complémentaire à l'économie nationale, un moteur d'investissement et un créateur d'emplois. Il a également souligné que cela «constitue l'un des engagements du président de la République, dont l'un des volets concerne le développement de la formation et de l'enseignement dans le secteur du tourisme».

GRUPE SAIDAL

Signature d'un contrat avec la société palestinienne Beit Jala

Le président et directeur général du groupe Saidal, M. Wassim Qwaidari, et la Directrice générale de la société palestinienne "Beit Jala Pharmaceutical", Mme Falastine Abou Nasr, viennent de signer un contrat pour produire plusieurs médicaments de la liste du laboratoire palestinien.

La cérémonie de signature a eu lieu à la Direction générale du groupe. "La société Beit Jala" a été créée en 1935 et est passée d'une pharmacie à un laboratoire pharmaceutique produisant plus de 220 produits couvrant plusieurs catégories de médicaments. L'entreprise est présente en Algérie depuis 2006 et commercialise ses produits depuis 2010", indique un communiqué de Saidal. Les deux parties ont exprimé leur ambition de démarrer la production le plus tôt possible pour répondre au marché local avant de se diriger vers l'exportation vers les pays étrangers, notamment africains. Pour rappel, le 25 juin dernier, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun avait reçu, la Directrice

générale de la société palestinienne "Beit Jala Pharmaceutical-Algérie", Mme Falastine Abou Nasr, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avec le groupe "Saidal", a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue les voies et moyens de coopération entre la société palestinienne et le groupe "Saidal" pour la production de certains médicaments de "Beit Jala", "notamment en cette conjoncture difficile que traverse la Palestine. Ces médicaments, devant couvrir les marchés algérien et palestinien, seront destinés à l'exportation", a précisé le communiqué. Dans ce sillage, M. Aoun a affiché sa disponibilité à accorder "toutes les facilitations aux laboratoires Beit jala, notamment en termes d'enregistrement des médicaments, de signature d'accords avec les différents laboratoires et de fabrication de certains médicaments demandés sur les marchés algérien et palestinien". **I. B.**

CNAS Agence d'Alger : Campagne de sensibilisation au profit des étudiants

L'Agence d'Alger de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé hier une campagne de sensibilisation au profit des étudiants universitaires sous le slogan «La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire».

Il s'agit d'édifier les étudiants sur l'utilité de s'affilier à la Caisse de sécurité sociale, afin

de bénéficier d'une prestation sociale, dans le cas de la maladie ou d'un accident.

Des brochures et dépliants seront distribués dans les enceintes universitaires, où seront animées également par des équipes de la Cnas, des sessions d'explication sur la carte «Chifa» et les démarches requises pour devenir assuré social. Des conférences seront également organisées pour

sensibiliser à l'importance de la protection sociale et de la prévention des maladies. «Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale de la CNAS visant à renforcer la sensibilisation auprès des jeunes étudiants, améliorer leur qualité de vie universitaire et assurer une plus large adhésion au système de sécurité sociale», précise un communiqué de la CNAS, Agence d'Alger.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Une hausse de 3,8% au 2ème trimestre 2024

La production industrielle du secteur Public National enregistre une hausse de + 3,8 % au deuxième trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente qui s'est caractérisée par une croissance de +2,1%, selon l'indice de la production industrielle de l'office national des statistiques (ONS).

Cette tendance est observable, notamment, au niveau du secteur de l'énergie qui affiche une variation remarquable de +10,2 % par rapport à une relative stabilité accusée à la même période de l'année précédente, soit -0,2%. La tendance haussière marquée par les Mines et Carrières dès le premier trimestre 2023 se poursuit pour inscrire un taux de +4,6 % durant ce deuxième trimestre 2024. Toutefois, ajoute l'ONS, il reste de moindre ampleur que celui observé au trimestre précédent, soit +11,3 %. Egalement, les Matériaux de construction affichent un taux de +8,6 %, les industries agro-alimentaires de +6,6%, et les industries des cuirs rebondissent de nouveau en atteignant une variation appréciable de +16,5 %, après avoir régressé notablement de 34,6% au trimestre précédent.

En revanche, la production dans le secteur des ISMMEE persiste dans la baisse et enregistre une nouvelle variation négative de 18,2 %, plus importante que celle inscrite au trimestre précédent, soit -6,2 %. Idem, après avoir inscrit des hausses considérables dès le premier trimestre 2023, la production dans les industries des Bois recule considérablement et affiche un taux de -23,8 %. D'un degré moindre, les Industries des textiles baissent de 1,9 %, contre une hausse considérable de 27,5 % observée à la même période de l'année précédente. Les Hydrocarbures et les Industries Chimiques restent relativement stables par rapport à la même période de l'année précédente en affichant des taux de -0,1% et de -0,4 %, respectivement.

L'évolution de la production industrielle par secteur d'activité permet de distinguer les aspects suivants : Le secteur de l'Energie poursuit sa croissance et marque un nouveau taux remarquable de +10,2% durant ce deuxième trimestre 2024 par



rapport à la même période de l'année précédente définie par une relative stabilité de -0,2 %. Après avoir progressé durant les trois trimestres écoulés, la production dans les Hydrocarbures se stabilise au second trimestre 2024 avec un taux de -0,1%. Il est à rappeler que le trimestre de la même période de l'année précédente s'est caractérisé par une hausse modérée de 0,7 %. A l'exception de la branche du raffinage du pétrole brut qui a inscrit une hausse modérée de 1,9 %, de moindre ampleur que celle accusée au trimestre précédent (+7,2 %), le reste a reculé. La liquéfaction du gaz naturel baisse de 1,2 % par rapport à la même période de l'année précédente qui s'est caractérisée par une croissance notable de 16,2 % et la production du pétrole brut et gaz naturel se stabilise à un taux de -0,2 %. Le secteur des Mines et Carrières enregistre une nouvelle croissance de +4,6 % durant ce deuxième trimestre 2024. Un taux qui reste bien en deçà de celui affiché au trimestre précédent (+11,3 %). Hormis la branche « extraction de la pierre, argile et sable » qui a vu sa production encore progresser de +12,5 % après celle

de +19,0 % inscrite au trimestre précédent et de « l'extraction du minerai des matières minérales » qui rebondit d'un taux de +19,5 %, le reste des branches a connu des baisses. « L'extraction du minerai de fer » régresse pour le second trimestre consécutif et affiche un taux de -11,4 %, « L'extraction du sel » de -16,3 %, et « l'extraction des phosphates » de -10,3 %, après avoir remarquablement progressé de 10,1% au premier trimestre de l'année.

La production dans l'Agroalimentaires continue dans la performance et enregistre une nouvelle variation positive de 6,6 % au cours de ce deuxième trimestre 2024. Cette tendance concerne l'ensemble des branches du secteur.

Le « travail de grains » affiche une évolution de +1,2 % contre une baisse de 3,6 % accusée au trimestre précédent, « l'industrie du lait » +14,3 % et « la production des produits alimentaires pour animaux » +1,9 %. Une croissance de 0,1% pour les prix à la production industrielle toujours selon l'ONS, les prix à la production industrielle hors hydrocarbures, du secteur public national enregistrent une

croissance de +0,1% au deuxième trimestre 2024 par rapport trimestre précédent, qui s'est caractérisé par une baisse de 0,9%. La variation relevée au deuxième trimestre 2024, et par rapport à la même période de l'année précédente s'évalue à -0,6%. Les principales caractéristiques de l'évolution des prix à la production industrielle du secteur public national, au deuxième trimestre 2024 et par rapport au trimestre précédent, se résument comme suit : Le secteur de l'Energie enregistre une baisse de 2,0% durant ce deuxième trimestre, et ce, après avoir augmenté de 0,3% au trimestre précédent. Une tendance baissière des prix à la production se poursuit au niveau du secteur des Mines et Carrières et se confirme au 2ème trimestre 2024, le taux enregistré est de -3,3%, par rapport à celui relevé au premier trimestre soit, -14,2%. Cette baisse remarquable s'explique particulièrement par la baisse des prix de l'extraction du minerai de phosphate (-3,9%) et à un degré moindre celle l'extraction de pierre, argile et sable, ainsi que de l'extraction de sel, soit -1,2% et -0,2%, respectivement.

Le secteur des ISMMEE enregistre une variation de +2,6% au 2ème trimestre 2024, similaire à celle relevée au trimestre précédent, soit +2,3 %. Ce résultat émane principalement des hausses sensibles relevées au niveau de certaines branches du secteur, à savoir, la production et la transformation des métaux non ferreux (+9,5%), la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (+9,8%) et de la mécanique de précision pour équipements (+34,6 %). Par ailleurs, après avoir augmenté d'un taux de +6,3 % au premier trimestre, une baisse de 13,1% gagne la fabrication des biens d'équipement électriques durant ce second trimestre.

Les prix à la production dans le secteur des Matériaux de Construction se rehaussent davantage durant ce deuxième trimestre 2024, et ce, en affichant un taux de croissance de +2,6%. Il est à rappeler que le taux inscrit au premier trimestre est de +0,3%. Cette tendance est induite principalement par la hausse sensible des prix relevés au niveau de la fabrication des produits en ciment et matériaux de construction divers qui s'élève à +14,3% contre celle de +1,8 au premier trimestre.

Une baisse de 2,0% est relevée pour le secteur des Industries Agro-Alimentaires, due particulièrement à la baisse des prix des produits alimentaires pour animaux, soit -6,2%, et ce contre une hausse de 1,9% accusée au trimestre écoulé. Après une baisse de 2,8% enregistrée au niveau des prix des Industries Diverses au cours du premier trimestre 2024, un accroissement de +2,3% gagne le second trimestre. Par ailleurs, de très faibles baisses de prix caractérisent les Industries Chimiques et Textiles, respectivement de -0,2% et -0,3%, et le reste des secteurs par des stagnations.

Inès B.

MAHFOUD KAUBI, EXPERT FINANCIER:

«L'augmentation du budget de l'État obéit à une logique de dépense»

Pour élaborer le projet de la loi de Finances 2025 (PLF 2025), le premier argentier de l'Etat et toute son équipe ont dû composer avec deux contraintes majeures : l'inflation et la détérioration du pouvoir d'achat, causée par l'augmentation des prix dans les marchés internationaux. Un état de fait accentué par un appareil de production nationale, rigide, qui peine à répondre, rapidement et efficacement, à la demande locale en pleine expansion. C'est ce qui ressort de la première lecture faite par l'expert en questions géoéconomiques et financières, Mahfoudh Kaoubi, du projet de la loi de Finances 2025.

Dans cette conjoncture défavorable, dit l'invité de l'émission «L'Invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, «l'État se voit dans l'obligation de répondre à la nécessité de venir en soutien au citoyen et préserver son pouvoir d'achat, notamment les couches vulnérables, en l'absence d'une cartographie numérique qui aide le Gouvernement à cibler les nécessiteux via un système qui est jusque-là jugé injuste, coûteux et qui nuit à l'économie nationale».

En effet, indique M. Kaoubi, d'une manière ou d'une autre, nous sommes dans une logique de dépense qui va être prise en charge, non sans impact négatif, par la loi de Finances de l'exercice 2025, où le budget de l'Etat a augmenté de 9.9%.

Le budget de l'exercice 2025, présenté récemment à la Commission des Finances et du budget de l'APN, a également augmenté en conséquence à la revalorisation des salaires de certains secteurs, des pensions et des bourses des étudiants, ainsi que des transferts sociaux qui ont évolué de 27% du budget de l'Etat. Le poids de ces transferts reste, selon M. Kaoubi, important dans les équilibres et pose un souci en contri-

buant à causer le déficit budgétaire qui a augmenté par voie de conséquence, et ce, depuis 2020. Ceci explique, déduit-il, que la variance des dépenses est plus importante que la variance des recettes qui traduit un déficit avoisinant les 50%. D'une manière globale, l'expert rappelle que cette augmentation du budget étatique pour la 4e année consécutive répond aux besoins de financement de l'économie nationale, pour booster et maintenir la croissance, à 4.5% pour l'exercice 2025.

La deuxième chose, selon l'analyste, à part quelques réajustements par rapport aux taux de recouvrement et la gestion de certains impôts, la plus-value sur certains mobiliers et d'autres dispositions visent à élargir l'assiette fiscale. Et d'ajouter que l'augmentation du budget de l'équipement est d'une manière relativement sensible comparativement aux autres années. «L'objectif est de soutenir

les investissements dans le domaine des grands projets, d'une part, et de rattraper les projets d'équipements en arrêt, dans quelques wilayas, où les écarts et les insuffisances sont répertoriés, afin d'ajuster ce qui est nécessaire», explique-t-il.

S'agissant du budget de fonctionnement, le chapitre de revalorisation salariale incluant l'éducation, l'enseignement supérieur et la santé, qui ont vu leurs régimes indemnitaires révisés, ainsi que la bourse des étudiants, impacteront le budget et font naître des besoins en matière de dépense, a souligné l'invité de la Radio algérienne.

Et de rappeler que dans le volet équipements, les grands projets déjà initiés (les mines, le rail nord-sud, le projet de numérisation, etc.), qui doivent être parachevés et sur lesquels mise le gouvernement, sont en grande partie financés par le trésor.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'El-Harrach
Commune de Oued-Smar
NIF : 41000200001608501014
N° 12 /B:M/2024

**2eme Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence
De Capacités Minimales
N°12 /2024**

(APRES ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ)

La Commune De Oued Smar Représenté Par Le Président De L'assemblée Populaire Communale Lance Un
Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Pour La Réalisation :

TRAVAUX DE REHABILITATION DE 03 LOGEMENTS DE FONCTION

- 01 LOGEMENT A L'ECOLE BOUZID RACHID 1
02 LOGEMENT A L'ECOLE BOUZID RACHID 2

02 SALLES PEDAGOGIQUES

- 01 SALLE PEDAGOGIQUE A L'ECOLE BOUZID RACHID 1
01 SALLE PEDAGOGIQUE A L'ECOLE BOUZID RACHID 2

REALISATION D'UN AIRE DE JEUX

A L'ECOLE BOUZID RACHID 1 ET A L'ECOLE BOUZID RACHID 2

LOT N° 01 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE 03 LOGEMENTS DE FONCTION

- *01 LOGEMENT A L'ECOLE BOUZID RACHID 1
*02 LOGEMENT A L'ECOLE BOUZID RACHID 2

02 SALLES PEDAGOGIQUES

- *01 SALLE PEDAGOGIQUE A L'ECOLE BOUZID RACHID 1
*01 SALLE PEDAGOGIQUE A L'ECOLE BOUZID RACHID 2

LOT N° 02 : TRAVAUX DE REALISATION D'UN AIRE DE JEUX A L'ECOLE
BOUZID RACHID 1 ET A L'ECOLE BOUZID RACHID 2

COMMUNE DE OUED SMAR

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés 1^{er} étage siège APC (ex centre culturel) chemin de wilaya 118 Beaulieu Commune de Oued Smar, contre paiement d'un montant de Douze mille dinars (12000,00 DA) non remboursable auprès du trésorier communal ; et sur présentation :

LOT N° 01

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- 1- Capacité professionnelle : qualifiée en bâtiment activité principales catégorie IV (QUATRE) ou plus.
- 2- Capacité financière : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires moyen durant les trois dernières années supérieur ou égale à dix millions de dinars algériens (10 000 000.00 DA). Justifier par les bilans de ces années visées par les services des impôts
- 3- Capacité technique :

- **Références professionnelles** : dispose d'une Attestation de bonne exécution des travaux justifiant que le soumissionnaire a réalisé un projet de réhabilitation en Bâtiment, délivrée par des maîtres d'ouvrage publics.
- **Moyens humains** : ayant dans son effectif un architecte, ou un ingénieur ou Master 02 en Génie Civil ayant un BAC+5 dans le domaine de Bâtiment Justifié par un diplôme et une attestation d'affiliation ou liste nominative visée par la CNAS valide le jour d'ouverture.
- **Moyens matériels** : dispose au moins d'un camion de $\geq 2,5T$ (charge utile) ou plus ; (Avec carte grise + assurance en cours de validité).

LOT N° 02

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- 1- Capacité professionnelle : qualifiée en bâtiment activité principales catégorie II (DEUX) ou plus.
- 2- Capacité financière : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires moyen durant les trois dernières années supérieur ou égale à cinq millions de dinars algériens (5 000 000.00 DA). Justifier par les bilans de ces années visées par les services des impôts
- 3- Capacité technique :

- **Références professionnelles** : dispose d'une Attestation de bonne exécution des travaux justifiant que le soumissionnaire a réalisé un projet similaire, délivrée par des maîtres d'ouvrage publics.
- **Moyens humains** : ayant dans son effectif un architecte, ou un ingénieur ou Master 02 ayant un BAC+5 dans le domaine de Bâtiment Justifié par un diplôme et une attestation d'affiliation ou liste nominative visée par la CNAS valide le jour d'ouverture.
- **Moyens matériels** : dispose au moins d'un camion de $\geq 2,5T$ (charge utile) ou plus ; (Avec carte grise + assurance en cours de validité).

Les offres doivent contenir : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnées des pièces exigées signalés dans le cahier des charges -page n° 06 et 07.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »-appel d'offres

n°... l'objet de l'appel d'offre ».

Le jour de dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 11H00; au niveau du bureau des marchés 1^{er} étage siège APC Oued Smar, l'ouverture sera publique le même jour à 11H30 au siège de la commune.

(Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée au jour ouvrable suivant).
La durée de préparation de l'offre est fixée à Dix (10) jours à partir de la date de parution
Du présent avis d'appel.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois(03) mois.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BORDJ-OKHRIS
COMMUNE DE TAGUEDITE
NIF : 41000200001009801027

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°06/2024

Le chargé de gestion des affaires de la commune de Taguedite lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :
APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES DES ECOLES PRIMAIRES ANNEE 2025 PAR LES LOT SUIVANTS

- Lot N° 01 : ALIMENTATION GENERALE + LE PAIN
Lot N° 02 : LEGUMES ET FRUITS
Lot N° 03 : VIANDES ROUGES / BLANCHES ET OEUFS

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau des marchés de la commune contre paiement de 2.000,00 DA.

Les offres doivent, sous peine de rejet, être obligatoirement accompagnées de :

* **Dossier de candidature** , qui contient :

- 01 -Une déclaration de candidature , rempli et signée par le soumissionnaire
- 02 -Une déclaration de probité , rempli et signée par le soumissionnaire
- 03 - Copie des statuts pour les sociétés
- 04 - Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 05 - Copie de Registre du commerce par les lot
- 06 - Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité.
- 07 - Une attestation de mise à jour CNAS en cours de validité
- 08 - Une attestation de mise à jour CASNOS apuré ou avec échéancier en cours de validité
- 09 - Attestation de dépôt légale des Comptes sociaux concernant les sociétés année 2023
- 10 - Carte d'immatriculation fiscale
- 11 - C20
- 12 - Liste des moyens humains et matériels et références professionnelles avec justificatifs
- 13 - NIF , NIS
- 14 - les Bilans financiers (2021 /2022/2023)

NB : Les fournisseurs qui seront retenus doivent compléter leurs dossiers dans un délai maximum de dix jour à compter de la date de leur saisine , en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les pièces suivantes :

- (CNAS, CASNOS apuré ou avec échéancier , Carte fiscale, Extrait de rôle apuré ou avec échéancier ,Attestation de dépôt légale des Comptes sociaux concernant les sociétés année 2023)

* **L'offre technique** , qui contient:

- Une déclaration à souscrire , rempli et signée par le soumissionnaire
- Le cahier des charges, rempli et signée par le soumissionnaire, portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)
- Mémoire technique justificatif , rempli et signée par le soumissionnaire

* **L'OFFRE FINANCIERE** , qui contient :

- Lettre de soumission , rempli et signée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires , rempli et signée par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif , rempli et signée par le soumissionnaire

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres national ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre ouvert N° 06/2024 l'intitulé de l'opération ».

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze jours (15 jours) à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres fixé au dernier jour de préparation des offres de 10h :00, l'ouverture des plis se fera juste après l'expiration du délais au même jour à 10h 15 mn..

Si la date d'ouverture coïncide avec un jour férié ou repos hebdomadaire , l'ouverture des plis sera reporté le jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix jours (90 j) + Durée de préparation des offres (15 j) à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 21/10/2024

ANEP : N° 2416032962

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية و المنشآت القاعدية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE DJELFA
Service de Développement des Infrastructures de Base
N°...../SDIB/...../DTP/2024

مديرية الأشغال العمومية
ولاية الجلفة
مصلحة تطوير المنشآت القاعدية
رقم:م ت م ق/.....م أ ع/2024

NIF : 40801500017094

Opération : S I 024 090 01 4717 000 017 24 013

Intitulée de l'opération : **Réhabilitation et Modernisation de la RN89A sur 35 km
reliant la RN1 à la RN89**

Mise en demeure N°1

Vu le marché n° 148/2024 du 20/06/2024 visé par CF n° 777 du 14/08/2024 avec la SARL BELHADI ETPH relatif aux travaux de : Réhabilitation et Modernisation de la RN89A sur 35 km reliant la RN1 à la RN89

- Vu l'Ordre de service n° 64/2024 notifié le 21/08/2024 au partenaire Cocontractant prescrivant le commencement des travaux,
- Vu le procès verbal de visite de chantier en présence de tous les intervenants le 23 septembre 2024.
- Vu les différentes visites sur site où il a été constaté le non démarrage sérieux des travaux de la route .
- Vu la réunion avec Monsieur le Wali le 02 octobre 2024.

La SARL BELHADI ETPH , dont le siège social est situé Cité Ouled Hammada, Ouled Moussa wilaya de Boumerdes , est mise en demeure sous huitaine (08 jours) à compter de la première date de parution de cet avis dans les quotidiens Nationaux et le BOMOP.

- Doter le chantier en moyen humains et matériels nécessaires selon ce qui a été énoncé dans la soumission.
- Entamer les travaux non encore démarrés à ce jour.
- Respecter les engagements contractuels.
- Respecter le planning des Travaux de la soumission.
- Entamer l'installation de la base de vie.

A défaut, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 21/10/2024

ANEP : N° 2416032993

L'EXPRESS DU 21/10/2024

ANEP : N° 2416032893

BOUMERDÈS

Formation de plus de 1.200 jeunes dans les métiers de la pêche

Abritées par l'école de formation du port de Dellys et deux annexes professionnelles mitoyennes aux ports de Cap Djinet et Zemmouri, les formations ont porté, notamment, sur les spécialités d'électromécanique marine et de techniques d'aquaculture, en plus de la formation de marins capacitaires.



Plus de 1.200 jeunes ont bénéficié, en 2024, d'une formation dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture, à Boumerdès. La formation de ces jeunes artisans pêcheurs s'est déroulée en deux sessions, dans le cadre de la stratégie du secteur visant la promotion et la valorisation de ces métiers, selon la Chambre de la pêche et de l'aquaculture. La 1re session a débuté en février dernier au profit de plus de 600 jeunes formés durant une période de quatre mois, tandis que la seconde a été lancée en octobre cou-

rant et a ciblé le même nombre d'artisans pêcheurs, a indiqué le directeur de la chambre, Smaïl Houas. Abritées par l'école de formation du port de Dellys et deux annexes professionnelles mitoyennes aux ports de Cap Djinet et Zemmouri, les forma-

tions ont porté, notamment, sur les spécialités d'électromécanique marine et de techniques d'aquaculture, en plus de la formation de marins capacitaires, entre autres. Par ailleurs, deux sessions de formation en aquaculture, d'un jour, ont été dis-

pensées à près de 200 agriculteurs ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle, en vue de l'obtention d'un agrément d'activité professionnelle, tandis que 15 agriculteurs ont bénéficié d'une formation en aquaculture continentale (en

eau douce). Ces formations, dont l'encadrement a été assuré par des enseignants de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture d'Alger, ont été couronnées par l'obtention du livret professionnel maritime, indispensable pour l'exercice de tous les métiers de la pêche. Selon le même responsable, ces formations sont destinées à combler le déficit enregistré dans diverses spécialités du domaine, tout en permettant la mise à niveau des informations et connaissances des pêcheurs pour leur mise au diapason des méthodes de travail modernes, synonymes d'une hausse de la production et d'une amélioration des conditions de travail. A noter, également, la signature, par le secteur, au titre de l'ouverture de nouvelles perspectives de formation dans le domaine, d'accords de coopération avec des centres et instituts de formation, en vue d'un échange d'expériences dans le domaine de la formation, mais aussi afin d'assurer la disponibilité de spécialistes en pêche et aquaculture, selon les besoins exprimés en la matière.

IN SALAH

Nouveaux projets au profit d'Inghar

Plusieurs nouveaux projets de développement ont été inaugurés dans la daïra d'Inghar, wilaya d'In Salah, dans le cadre de la Journée nationale de l'émigration commémorant le 63e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, c'est ce qu'ont rapporté les services de la wilaya. Supervisés par le wali, Abdelkader Bendjima, en présence des notables et élus de la région, ces projets portent sur la pose

de la première pierre de réalisation d'un centre postal dans le quartier «Maliana», l'inauguration d'un stade de proximité au profit des jeunes du quartier «Assabha», en sus de la mise en service d'un bureau de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), suite aux travaux de réhabilitation du siège de la commune d'Inghar. Il s'agit aussi de l'inauguration de la nouvelle

salle de réunion, «Mohamed Bouras», au centre ville de la même localité, selon la même source. Au titre des mêmes festivités commémoratives, une campagne de reboisement a été lancée au niveau de l'entrée de la ville d'Inghar, en allant vers le quartier «Zaouia», dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, et la création des espaces verts dans le milieu urbain, a-t-on signalé.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À MÉDÉA

130.000 hectares à cultiver

Une superficie de 130 mille hectares sera emblavée dans la wilaya de Médéa au titre de la campagne labours- semailles 2024/2025, selon les objectifs tracés par la direction locale des services agricoles (DSA), soit la même superficie réalisée lors de la précédente campagne, a indiqué cette direction.

L'emblavement a commencé entre la fin septembre et le début du mois d'octobre courant, où les premières précipitations enregistrées durant cette période ont encouragé les céréaliculteurs à entamer leur campagne de labours-semailles, a fait savoir le directeur des services agricoles par intérim, Rachid Kermezli. La

superficie à emblaver sera consacrée au blé dur, tendre, à l'orge et à l'avoine, avec une prédominance pour le blé tendre et dur qui font partie des cultures stratégiques appelées à contribuer à assurer une autosuffisance en la matière, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, des dispositions ont été prises par la direction de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, à l'est de Médéa, pour garantir la réussite de la présente campagne labours-semailles en mettant à la disposition des céréaliculteurs des quantités suffisantes de semences et d'engrais, selon le directeur de la CCLS, Walid

Benatallah. Il a fait état, dans ce contexte, d'un stock de près de 230 mille quintaux de semences au niveau des différents points de vente de la coopérative, dont plus de 14 mille quintaux déjà livrés aux céréaliculteurs.

Concernant les engrais, le directeur a fait savoir que plus de 9.900 quintaux sont mis à la disposition des agriculteurs de la wilaya, dont près du tiers a été livré au cours des derniers jours.

L'approvisionnement en semence et engrais des céréaliculteurs se poursuivra au fur et à mesure de l'avancement de la campagne de labours-semailles, a-t-il conclu.

TIARET

Entrée en exploitation de 17 puits en novembre

La wilaya de Tiaret prévoit l'entrée en exploitation, au cours du mois de novembre prochain, de 17 puits.

Ces puits sont destinés en majorité à l'alimentation en eau potable des citoyens de la commune chef-lieu de wilaya de Tiaret, a indiqué samedi le directeur des Ressources en eau, Zaki Bencheikh El Hocine.

Zaki Bencheikh El Hocine a précisé qu'à la faveur de l'exploitation de ces puits, le volume de l'eau potable mobilisé pour l'approvisionnement de Tiaretville sera porté à 40.000 mètres cubes, contre 32.000 actuellement. Il a fait

observer, dans ce sens, que les projets ont été concrétisés dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya à la suite du tarissement total du liquide précieux emmagasiné par le barrage « Bekhadda » assurant l'AEP de la ville de Tiaret, conjugué à la baisse du niveau de la nappe phréatique.

Il a aussi souligné que le transfert d'un volume conséquent du précieux liquide à partir du bassin de Chott-Chergui, sur une longueur de 42 kilomètres et le forage de 34 puits sur les 36 ciblés, ont

donné lieu à des résultats probants. Par ailleurs, le volume d'eau potable devant être mobilisé au profit de la ville de Tiaret, est appelé à augmenter à partir de l'année prochaine, à hauteur de 64.000 mètres cubes, à la faveur de la réception du projet de raccordement à partir du bassin hydrographique « Adjr Maya » de la commune de Zmalet Emir Abdelkader (wilaya déléguée de Ksar Chellala), qui alimentera aussi 7 autres villes relevant des tutelles administratives de la wilaya de Tiaret et de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, a relevé la même source.

SAIDA

Lancement des travaux pour la réalisation de 100 LPL

Des travaux de réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés dans la commune de Youb (Saïda), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri a procédé, jeudi dernier, au lancement des travaux de réalisation de ces nouvelles unités d'habitation dans le chef-lieu de commune et de daïra, où il a insisté sur leur livraison dans les délais contractuels et le respect des normes de construction requises. Le projet, doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 300 millions de dinars et supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), sera réalisé dans un délai de 16 mois, signale-t-on de même source. Par ailleurs, la daïra de Youb bénéficiera, prochainement, d'un projet immobilier relevant de la même formule (LPL), dont le nombre d'unités n'est pas encore défini, a fait savoir la cellule de communication de la wilaya.

La direction de l'Habitat de la wilaya de Saïda recense, dans la daïra de Youb, un programme de logements de 995 unités, dont 805 déjà réalisées et le reste est en voie d'achèvement, a-t-on noté. Un quota similaire de logements publics locatifs est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Lahdjar, dont le chantier a été lancé au mois d'octobre en cours par le wali, a-t-on signalé.

La wilaya de Saïda a vu, récemment, son programme d'habitat consolidé par pas moins de 2.000 LPL affectés par les pouvoirs publics au titre du programme complémentaire et dont les procédures de choix des assiettes foncières devant abriter les futurs ensembles immobiliers sont en passe d'être achevées.

IMPACT DES ÉCRANS SUR LA VISION

De plus en plus de personnes souffrent de presbytie

Passer de longues heures devant un écran, sans pauses, diminue le clignement des yeux, ce qui aggrave la fatigue oculaire et provoque des difficultés à voir de près, notamment pour lire les petits caractères.

La presbytie n'est pas considérée comme une maladie, mais plutôt comme une évolution naturelle de la vue. Ce phénomène normal de vieillissement oculaire entraîne des difficultés à voir notamment pour lire les petits caractères. Cette anomalie très courante est toutefois aggravée par les écrans qui rendent la presbytie plus difficile en forçant les yeux à travailler plus pour voir de près, ce qui les fatigue. Ils émettent aussi de la lumière bleue, qui peut irriter et assécher les yeux. Ainsi, passer de longues heures devant un écran sans pauses diminue le clignement,



ce qui aggrave la fatigue oculaire. Ce trouble visuel touche presque toutes les personnes à partir de 40-45 ans. Les profils les plus fréquents sont les hypermétropes. Ces derniers perçoivent les premiers signes plus tôt, car leur vision de près

est déjà altérée. Les myopes, peuvent compenser cette perte en retirant leurs lunettes, facilitant ainsi la lecture de près. La presbytie se manifeste par une diminution de la capacité de l'œil à se focaliser sur des objets proches et à lire les petits caractères.

Cela est dû à une perte de souplesse du cristallin qui rend la vision de près plus difficile. Parmi les symptômes courants, on constate des difficultés à lire de petits textes, un besoin d'éloigner le matériel écrit pour mieux voir ou encore la nécessi-

té d'une meilleure luminosité pour distinguer clairement les détails. Les symptômes de la presbytie incluent également une sécheresse oculaire, des picotements et des maux de tête. Après la détection de la presbytie, elle peut être corrigée de plusieurs manières, et ce en fonction des besoins individuels grâce à des lunettes. Les verres progressifs sont souvent recommandés car ils permettent de voir à différentes distances. Certaines pratiques peuvent aider à préserver la vision. Il est conseillé d'effectuer des consultations régulières, surtout après 45 ans et d'opter pour une protection oculaire pour protéger les yeux des rayons UV et de la lumière bleue. Il est impératif aussi de soigner les problèmes de santé qui pourraient affecter votre vision, comme l'hypertension ou le diabète et d'adopter une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, qui sont également bénéfiques pour la santé des yeux. **A.B.**

GRÂCE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les chercheurs découvrent 70 500 nouveaux virus

Dans une nouvelle étude parue le 9 octobre dans la revue scientifique américaine Cell, des chercheurs révèlent avoir découvert 70 500 nouveaux virus à acide ribonucléique (ARN) grâce à l'IA. Nombre d'entre eux seraient «bizarres», complètement différents de ce que nous connaissons. Pour leurs travaux, les chercheurs se sont servis d'un outil du nom de ESM-Fold (développé par Meta). Ce dernier leur a permis d'examiner la prédiction de la structure des protéines. C'est-à-dire : deviner la forme 3D d'une protéine à partir de son mélange d'acides aminés. Cette forme détermine comment elle fonctionnera dans le corps. En utilisant une méthode «métagénomique» qui consiste à analyser tous les génomes d'un environnement sans isoler chaque virus, les scientifiques ont découvert de nouveaux virus à ARN. Pour les identifier, ils ont entraîné l'IA à identifier une partie de leur génome fabricant la protéine RdRp, nécessaire à la copie de leur ARN. En repérant ces protéines dans les données génétiques, ils ont pu observer pour la première fois ces fameux nouveaux virus. Les chercheurs ont identifié quelque 160 000 virus à ARN. Parmi eux, certains étaient incroyablement longs et résidaient dans des sources chaudes, des lacs salés ou encore l'air. 70 500 n'avaient jamais été décrits auparavant. Cette découverte pourra aider à mieux comprendre les origines des microbes et la manière dont ils ont évolué dans divers hôtes. Les chercheurs souhaitent comprendre si l'un de ces nouveaux virus peut infecter les archées, une branche entière de l'arbre de la vie pour laquelle aucun virus à ARN n'a pour l'heure été identifié de manière claire comme infectant.

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Les maîtres-artisanes d'Alger perpétuent la broderie traditionnelle

La broderie traditionnelle algéroise, un art que les maîtres-artisanes d'Alger transmettent depuis des décennies et luttent pour préserver ce patrimoine menacé par le piratage et la montée de la broderie électronique. Installée face à son vieux «Gar'gab», métier à broder en bois, sur lequel est fixé un joli ouvrage inachevé, Khalida Tahraoui brode minutieusement de jolies fleurs avec des points peu communs, révélant la finesse de son travail. «C'est la broderie algéroise», explique-t-elle, précisant qu'elle reproduit un motif datant du 17^e siècle qu'elle a vu depuis quelques temps au musée de Khedaoudj El Amia (dans la basse Casbah d'Alger). «J'utilise les mêmes couleurs de l'époque notamment le rouge et le bleu foncé. Je veux que la pièce soit identique à l'originale», explique-t-elle. Bien que méconnu par la nouvelle génération à l'échelle nationale, Mme Tahraoui affirme que cet art propre à la région est très répandu à l'international «sous son appellation d'origine». «Il suffit de jeter un coup d'œil sur Pinterest pour découvrir des articles de la broderie d'Alger», a-t-elle fièrement argué, en mentionnant une pièce conservée au musée Harvard. Mme Tahraoui évoque également d'anciens livres et de chaînes YouTube enseignant la broderie dont celle d'Alger, qu'elle avait elle-même apprise à l'école d'art industriel et décoratif de Belouizdad dans les années 1990. «Lorsque j'ai intégré l'école à l'âge de 16 ans, je me suis initiée d'abord aux techniques de bases de la broderie avant de passer aux broderies plus spécifiques comme la peinture à l'aiguille, le Richelieu, le point de croix puis la broderie d'Alger», a-t-elle raconté. A présent enseignante dans l'école où elle a elle-même étudié, désormais transformée en centre d'apprentissage et de couture, cette cinquantenaire passionnée s'efforce d'éveiller l'intérêt des femmes et des jeunes filles pour cet art, en mobilisant son cercle d'amies, tout en espérant accroître le nombre d'élèves inscrites. Son amie et ancienne collègue, Naïma Boukabrine, partage la même passion. Retraitée depuis 7

ans, cette ancienne élève puis enseignante de broderie et de coupe, conserve encore son vieux cahier de broderie daté de 1973 à 1977, où chaque point est illustré par un motif. Un chapitre tout entier est spécifiquement dédié à la broderie d'Alger. «L'enseignante qui nous a transmis cet art nous a confié qu'elle l'avait elle-même appris avec une vieille algéroise lorsqu'elle travaillait comme monitrice de broderie dans un orphelinat pour jeunes filles à Bouzaréah, dans les années cinquante», raconte Mme Boukabrine. Parmi les principaux points de la broderie d'Alger, elle énumère le Zelileudj, qui s'accompagne souvent avec le point quadrillé (lamrabâa), le M'enzel, le Métrah (matlassé) ainsi que la Maâlka (qu'on appelle aussi Taâdjer). Naïma cite également le point de trait, le natté, le point de plume, appelés points secondaires qui accompagnent généralement les points principaux. «Actuellement, nous sommes une poignée de brodeuses qui pratiquent cet art que nous voulons protéger en le transmettant aux nouvelles générations», a affirmé Mme Boukabrine, espérant davantage de soutien financier public pour l'enseignement de la broderie d'Alger. Outre l'urgence de trouver des solutions pour préserver ce patrimoine local «en déclin», ces maîtres-artisanes alertent sur le piratage de ces techniques par un pays voisin. «Des motifs et des points autrefois exclusifs à l'Algérie sont copiés et appropriés par un pays voisin puis présentés par leurs médias comme étant les leurs», s'indigne Mme Tahraoui en espérant voir un jour la broderie d'Alger et bien d'autres arts de l'Algérie profonde, inscrits au patrimoine de l'Unesco.

UN SAVOIR-FAIRE À TRANSMETTRE

Parmi les moyens de préserver cet art et de le faire mieux connaître, les brodeuses suggèrent la création d'espaces dédiés à l'exposition de cette broderie, notamment à l'occasion des grands événements comme cela a été le cas lors du sommet arabe d'Alger en 2022. Mme Tahraoui se rappelle encore de l'exposition sur l'artisanat orga-

nisée à cette occasion au Centre des arts et de la culture (situé au Bastion 23), où des diplomates de plusieurs pays ont manifesté leur grande admiration pour la richesse et la diversité artistique et culturelle nationale et particulièrement pour la broderie algéroise. L'intérêt est multiple: préserver et promouvoir cet art local menacé par l'oubli et le piratage, faire face à la concurrence rude de l'industrialisation qui a pris de l'ampleur avec le développement de la broderie électronique, tout en assurant une ressource financière permanente aux artisanes en commercialisant leurs produits auprès des touristes nationaux et étrangers. Un avis parfaitement partagé par Faïza Riache, directrice du Palais des Rias El Bahr (Bastion 23). «Les musées d'Alger, avec leur riche collection d'archives jouent également un rôle fondamental dans la relance et la transmission de cet art antique», a-t-elle fait valoir. Des ateliers de formation seront mis en place à partir du mois de novembre au Bastion 23, a annoncé Mme Riache. Ces ateliers seront animés dans la maison 15 du Palais, réaménagée en tant que «Dar El Sanâa», pour dispenser des formations dans divers métiers artistiques, notamment la broderie d'Alger, la peinture sur verre, le tissage, et le cuir offrant aux adeptes des métiers artistiques l'opportunité de raviver ces gestes ancestraux. Outre l'aspect pratique, Mme Riache met en avant le rôle de la recherche réalisée sur cet art d'embellissement, jugeant «primordial» de préserver ce patrimoine en lui conférant une «empreinte académique». «Bien qu'il existe un patrimoine commun avec les pays maghrébins et les pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie possède des spécificités qui doivent être protégées et les recherches académiques sont donc essentielles pour archiver ce patrimoine», a-t-elle insisté. Outre la broderie d'Alger autrefois réalisée avec du fil de soie, la Chbika (dentellerie), le Madjoud et la Fetla réalisés avec des fils dorés sur du velours, sont autant de pratiques ancestrales à perpétuer à travers ces ateliers tant attendus.

EN ÉCOSSE

Les derniers fabricants artisanaux de cornemuse, en voie de disparition

Dans son atelier au cœur du quartier historique, Ruari Black est l'un des derniers artisans à fabriquer totalement à la main ces instruments de musique mondialement célèbres, entretenant ainsi un savoir-faire emblématique de son pays.

Près du Royal Mile, l'avenue qui relie le palais de Holyrood et le château d'Édimbourg, «Kilberry Bagpipes» ne paye pas de mine, avec son enseigne un brin surannée et sa vitrine grillagée. «Nous sommes l'un des derniers fabricants artisanaux, sans aucun doute à Édimbourg, la capitale de l'Écosse, mais probablement dans le monde entier», affirme Ruari Black en façonnant un tuyau avec un tour. Indissociable de la culture celte et de la région écossaise des Highlands, la cornemuse, connue pour ses sonorités puissantes et entêtantes, était notamment utilisée jusqu'au XXe siècle pour soutenir le moral des soldats écossais sur les champs de bataille, jusque sur les plages du Débarquement en Normandie lors de la Deuxième Guerre mondiale. Mais désormais, cet instrument à vent composé de plusieurs tuyaux (les bourdons) et d'un sac contenant l'air soufflé par l'instrumentiste, est le plus souvent fabriqué de manière industrielle. D'autres variantes existent dans de nombreuses régions, notamment au Maghreb, dans les Balkans, ou ailleurs en Europe. Chez Kilberry, atelier fondé en 1990 par deux joueurs de cornemuses, dont Dave War-



dell, toujours présent aujourd'hui, le carnet de commandes est tel qu'un client doit attendre environ deux ans pour obtenir sa cornemuse. La fabrication d'un instrument prend environ une semaine, explique Ruari Black. Après avoir percé et façonné les tuyaux, l'artisan les équipe de montures et de bagues,

procède aux finitions et met en place les différents composants en les fixant à la poche. Une fois finies, les cornemuses produisent «notre son distinctif», assure Ruari Black, qui a rejoint Kilberry en 2019 pour faire son apprentissage. «Nous nous efforçons d'avoir cette cohérence pour chaque instrument, pour être

sûrs qu'ils sonnent de la même manière», même si chacun possède «son propre caractère, en terme d'apparence et de toucher», ajoute-t-il. Cette exigence attire des clients du monde entier, prêts à déboursier entre 1200 et 6 000 livres (entre 1 430 et 7 200 euros) pour une cornemuse traditionnelle des Highlands. «Ils veulent ce son que nous nous efforçons de produire», insiste Ruari Black. «Chanter». Ce sont autant des joueurs expérimentés que des débutants voulant s'offrir leur premier «chanter» d'entraînement, le petit tuyau qui permet de jouer la mélodie. Pour Ruari Black, il est facile de différencier un instrument fait à la main d'un autre fabriqué sur une machine, ce dernier n'ayant pas ce fini caractéristique d'un instrument «tourné à la main», ni les motifs décoratifs que l'artisan grave sur la cornemuse. Certains instruments fabriqués en série se distinguent également par l'utilisation d'ivoire synthétique pour les montures, et non d'ivoire authentique, note-t-il. Les artisans tentent eux aussi désormais de renoncer à ce matériau rare et issu d'animaux protégés, en recherchant d'autres options, comme les bois d'élan. «Les élans perdent leurs bois» naturellement, ce qui en fait une option alternative plus durable, explique Ruari Black. Malgré cet ajustement avec la tradition, rien ne pourra jamais remplacer une cornemuse faite à la main, selon lui. «Continuer à les fabriquer à la main a beaucoup d'importance pour moi, c'est comme cela que cela a toujours été fait», souligne-t-il. Et s'il regrette d'être «l'un des derniers à continuer quelque chose qui est en train de disparaître», il est «heureux de perpétuer» cette tradition.

Albanie : Tirana renvoie 12 migrants en Italie

Douze migrants accueillis dans un centre de demandeurs d'asile en Albanie en vertu d'un accord controversé avec Rome ont été renvoyés en Italie hier, un tribunal italien ayant invalidé leur rétention, selon l'AFP. Il s'agit d'un revers cinglant pour le gouvernement ultra-conservateur de Giorgia Meloni, qui a fait de la lutte contre l'immigration irrégulière un de ses principaux chevaux de bataille politiques et présenté l'accord avec Tirana comme un modèle pour ses partenaires de l'Union européenne. Seize hommes originaires du Bangladesh et d'Égypte étaient arrivés mercredi dans le port albanais de Shengjin, près d'un an après que Rome et Tirana ont conclu ce protocole prévoyant la création de deux centres en Albanie, d'où les migrants secourus en Méditerranée pourraient effectuer une demande d'asile. Cependant, peu après leur arrivée, quatre d'entre eux ont été identifiés comme «vulnérables», deux affirmant être mineurs et deux autres ayant besoin de soins médicaux, et ont été renvoyés

en Italie. Les 12 demandeurs d'asile restants ont embarqué hier matin à bord d'un navire des garde-côtes italiens, le Guardia Costiera CP 422 et ont été débarqués dans l'après-midi à Bari, dans le sud de l'Italie, a indiqué une source gouvernementale italienne. Des juges italiens de la section des affaires migratoires du tribunal de Rome ont invalidé leur rétention en invoquant un récent arrêt de la Cour européenne de justice sur les pays de provenance considérés «sûrs» par les pays d'accueil. Le tribunal a tranché qu'aux termes de cet arrêt, les 12 migrants ne remplissaient pas les critères de rétention en Albanie et qu'ils devaient être renvoyés en Italie. Signé en novembre par Mme Meloni et son homologue albanais, Edi Rama, l'accord entre Rome et Tirana, a une durée de cinq ans et concerne les hommes adultes interceptés par la marine ou les garde-côtes italiens dans leur zone de recherche et de sauvetage dans les eaux internationales. La procédure prévoit un

premier contrôle sur un navire militaire, avant un transfert dans un centre du nord de l'Albanie, au port de Shengjin, pour une identification, puis vers un second centre, sur une ancienne base militaire à Gjader. Le renvoi des premiers migrants transférés en Albanie signe «la chronique d'un flop annoncé», a constaté hier l'eurodéputée du Parti démocrate (centre-gauche, opposition), Irene Tinagli. «Penser gérer les flux de migrants en envoyant quelques-uns en Albanie est ridicule et inutile», a-t-elle dit. Selon le ministère italien de l'Intérieur, plus de 55 000 personnes ont débarqué sur le territoire italien depuis le 1er janvier après avoir traversé la Méditerranée. Ils étaient un peu plus de 140 000 en 2023 et 76 000 en 2022 sur la même période. Le gouvernement italien devrait étudier demain en Conseil des ministres un nouveau décret pour se mettre en conformité avec la jurisprudence européenne. Les deux partis d'extrême droite qui, avec Forza Italia (droite), consti-

tuent l'exécutif italien, Fratelli d'Italia et La Ligue, ont fustigé «les juges politisés» et «pro-migrants» après la décision du tribunal romain.

Sarah Wagenknecht et son parti BSW, nouveau pivot populiste de la politique allemande

Avec une ligne conservatrice et populiste, des accents pro-russes sur la guerre en Ukraine, Sarah Wagenknecht et son parti BSW font partie des vainqueurs des scrutins organisés en septembre dans l'est de l'Allemagne. Au point d'être courtisés par les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates pour former des coalitions. Début octobre, Michael Kretschmer, Mario Voigt et Dietmar Woidke ont appelé à renforcer les efforts diplomatiques pour mettre un terme à la guerre en Ukraine dans une tribune publiée par le journal FAZ. Les deux chrétiens-démocrates (CDU) et le social-démocrate (SPD) aspirent à gouverner respectivement en Saxe, en Thuringe et dans le Brandebourg. Tous trois ont besoin du soutien du parti de Sarah Wagenknecht pour former une coalition. Cet appel à la diplomatie, à rebours de leurs camps, doit remplir une condition posée par la très pro-russe ex-égérie de la gauche radicale allemande. Ce signe de soumission consacre son statut de faiseuse de roi dans l'est du pays, moins d'un an après la naissance de son Alliance Sarah Wagenknecht (BSW).

La popularité d'Emmanuel Macron au plus bas, 78% de mécontents

La popularité du président français Emmanuel Macron a atteint un niveau particulièrement bas en octobre, avec 78 % des Français exprimant leur mécontentement, selon le baromètre Ifop publié par le Journal du Dimanche (JDD). Ce taux marque une hausse de trois points par rapport à la précédente enquête, laissant seulement 22 % de satisfaits. Ce niveau d'impopularité égale celui

atteint par François Mitterrand en 1991 après le départ de Michel Rocard, et se rapproche du record de François Hollande, qui n'avait recueilli que 13 % de satisfaction à l'automne 2014. Le président Macron subit notamment une baisse de soutien parmi les Français les plus âgés, auparavant l'un de ses principaux bastions de soutien. Seulement 24 % des plus de 65 ans se disent satisfaits

de son action, contre 23 % des retraités, enregistrant une chute de six points dans ces deux groupes. Le premier ministre Michel Barnier est également en baisse, avec 40 % de satisfaction, en baisse de cinq points par rapport au précédent sondage. Ce sondage a été réalisé entre le 9 et le 17 octobre auprès de 2 008 personnes, selon la méthode des quotas. AFP

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Encore un joueur de la Bundesliga en renfort

Il semblerait qu'on se dirige vers l'arrivée d'un autre joueur en provenance du championnat allemand communément appelé, Bundesliga. En effet, il s'agit du milieu du terrain du FC Sankt Pauli, Carlo Boukhalfa. Agé de 25 ans et mesurant 1m86, ce dernier est un élément physique et qui possède aussi une bonne technique. Ce dernier s'est illustré en ce début de saison en marquant son premier but dans l'élite allemande pour son premier match face à Augsburg.

La carrière connaît ainsi une étonnante trajectoire puisque en 5 matchs cette saison il a déjà joué plus de temps que lors de chacune des deux saisons précédentes en Bundesliga 2 avec Sankt Pauli. Ainsi après être apparu 7 fois sur le banc avec Fribourg en

2020/2021 et connu sa première professionnelle à l'époque en Coupe d'Allemagne à l'âge de 21 ans, il lui a fallu trois difficiles saisons à l'étage inférieur avant d'enfin apparaître en pleine lumière. Milieu de terrain complet, il se distingue par sa projection vers l'avant. Si son profil

de jeu peut apparaître un peu similaire à celui de Ramiz Zerrouki, physiquement il est plus imposant, ce qui lui permet de mettre plus d'impact sur l'adversaire.

Selon certaines informations, il aurait été contacté ces derniers jours par la fédération algérienne de football qui lui a demandé de préparer son passeport au plus vite. N'ayant jamais été international allemand en jeunes, il n'est pas concerné par le changement de nationalité sportive.

OMAR RAFIK S'ILLUSTRE AU QATAR

Si l'impact de notre international et un des buteurs de la sélection nationale, Baghdad

Bounedjah, est connu sur son nouveau club El Chamal, il y a par contre un jeune joueur algérien qui ne cesse de monter en puissance avec ce club du milieu du tableau du championnat qatari et qui a accédé cette saison seulement en élite après avoir évolué la saison dernière, en seconde division qatarie. Il s'agit du jeune Omar Rafik, ancien joueur du PAC et de l'Académie de la FAF de Khemis Meliana. Celui-ci a inscrit deux magnifiques buts face à la formation d'El Arabi de l'international italien, Verati, dont un «maradonien» après avoir parcouru plus de 60 m du terrain et driblé de nombreux défenseurs. La rencontre s'est soldée sur le score de (5/2) pour Al Shamal, avec un triplé pour Bounedjah et un doublé pour Omar Rafik. Ce

dernier qui est âgé à peine de 20 ans devrait être suivi de près par la FAF et le coach national, Petkovic, sachant que le Qatar est à l'affût et souhaite le naturaliser pour qu'il puisse porter le maillot du Qatar comme l'on a déjà fait avec de nombreux jeunes éléments.

D'ailleurs, son recrutement par ce club d'Al Shamal s'est fait dans ce sens car les dirigeants de la Fédération qatarie cherchent à renouveler la sélection en naturalisant des joueurs qui s'illustreraient dans le Qatar Stars League.

Marouane A.



ARABIE SAOUDITE

Aouar encore décisif avec Al Ittihad

Dans le choc de la journée entre Al Ittihad et Al Qadisiya, Houssein Aouar a réussi à être décisif une nouvelle fois avec son club en délivrant une passe décisive pour redonner l'avantage aux siens. Al Ittihad a bien entamé son match et a réussi à inscrire un joli premier but par Karim Benzema à la 7e minute de jeu, mais Al Qadisiya a vite répondu par l'intermédiaire de son attaquant gabonais Aubameyang à la 20e. Les deux clubs ont par la suite à raté des occasions mais en deuxi-

me période, Al Ittihad a montré son envie d'avoir les trois points et les locaux ont doublé la mise par l'ailier français Diaby. Ce dernier a fait un joli one-two avec Houssein Aouar qui a délivré une passe sur plateau à son coéquipier qui marque le but du 2-1 (67e). Dans les dix dernières minutes, Al Ittihad a réussi à inscrire un troisième et dernier but dans ce match par Mario Mitaj qui a assuré la victoire de son équipe qui occupe la deuxième place du classement général derrière Al Hilal.

LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)

Le CSC sur le podium, la JSK dans le dur...

Le CS Constantine difficile vainqueur du Paradou AC (2-1) samedi, en clôture de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, s'est hissé à la troisième place du classement, à deux longueurs du leader le MC Alger, qui a pris la veille, les commandes grâce à son succès en déplacement contre l'USM Khenchela (1-0), tandis que la JS Kabylie est désormais dans le dur après la nouvelle défaite concédée face au MC Oran (2-0). Auréolés de leur belle victoire acquise lors de la 4e journée à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (3-2), les hommes de Kheireddine Madoui ont signé un deuxième succès de rang devant le PAC. Surpris par un but des visiteurs dès la 5e minute, suite à une grossière bévue de leur gardien international Bou-

halfaya, les Sanafirs n'ont pas tardé à renverser leur adversaire grâce à Temmine (12e) et leur buteur attitré, Dib (32e). Les Constantinois restent toujours invaincus après 5 journées (2 victoires-3 nuls). Leurs adversaires du jour, les Pacistes, ont enregistré ce samedi leur 3e défaite de suite après celles essuyées à domicile devant respectivement la JS Kabylie (0-3) et l'O. Akbou (1-3), défaits qui risquent de mettre leur entraîneur tunisien, Radhi Jaidi dans une situation inconfortable. L'autre bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'US Biskra qui a pris le meilleur sur la JS Saoura (2-1). Cueillis à froid par un but de Haddouche (2e), les hommes de Mounri Zeghoudi ont montré une nouvelle fois leurs bonnes disposi-

tions en ce début de saison, d'abord en égalisant par Chermet (36e) avant de marquer le but de la victoire par Saad, un ex-attaquant de la JSS, à quatre minutes de la fin. Une victoire qui permet à l'USB de rejoindre l'USM Alger et l'ES Sétif à la quatrième position, à trois unités du leader. En revanche, la JSS recule à la 11e place avec quatre petits points. A El Bayadh, le MCEB n'a pas raté l'aubaine de signer une large victoire (4-0) devant le NC Magra plongé dans une crise (grève des joueurs pour salaires impayés). Un second succès consécutif après l'authentique victoire à Alger devant le CR Belouizdad (3-2). En Inscrivant 7 buts lors des 2 matchs, les Bleu et Blanc se hissent provisoirement à la 8e place avec 6

points au compteur. Le NCM en quête de sa 1re victoire de la saison (3 nuls - 2 défaites), est en mauvaise posture (15e - 3 pts) en compagnie de l'ASO Chlef qui compte un match en moins. L'affiche de cette 5e journée entre le MC Oran et la JS Kabylie a tenu ses promesses et a permis aux Hamraoua de renouer avec le succès. Un but inscrit par Mamaar Chaouche à la 26e minute et un second par Dahar (81e) sur penalty, ont offert trois précieux points aux hommes d'Eric Chelle, désormais 7es avec sept points. En revanche, rien ne va plus pour la JSK qui glisse à la 8e position avec 6 points. Une nouvelle défaite, la troisième en cinq matchs, qui risque de remettre en cause l'avenir de l'entraîneur Abdelhak Benchikha.

GC MASCARA

L'entraîneur Abdelhak Belaid s'en va

L'entraîneur Abdelhak Belaid a informé la direction du GC Mascara de sa décision de rendre le tablier à l'issue du match face à l'ASM Oran (0-0), vendredi au stade Habib-Bouakeul d'Oran, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest), a-t-on appris auprès du club de l'Ouest du pays. Selon la même source, le technicien a pris le soin de faire ses adieux aux joueurs

aux vestiaires, avant d'annoncer sa décision de partir aux dirigeants. Belaid (35 ans), arrivé au club lors de l'intersaison, n'a pas communiqué les raisons de sa démission, mais tout indique que ses débuts peu laborieux en championnat avec la formation de la ville de "l'Emir-Abdelkader" qui lui ont valu les critiques des supporters, ont motivé sa décision de quitter le navire, estime-t-on de même source.

MC ORAN

Hamache reprendra l'entraînement la semaine prochaine

Le néo-latéral gauche du MC Oran, Yanis Hamache, blessé depuis l'intersaison, rentrera ces jours-ci à Oran après avoir passé plusieurs semaines à soigner sa blessure à l'étranger, a-t-on appris, auprès du club de Ligue 1 de football. Le joueur de 25 ans reprendra, la semaine prochaine, en solo les entraînements jusqu'à la fin de la période de sa rééducation avant d'intégrer l'entraînement collectif, précise-t-on de même source. Natif de Marseille, Hamache, qui compte une seule sélection en équipe nationale algérienne (en 2022), a

rejoint les "Hamraoua" lors de l'intersaison, et ce, pour sa première expérience dans le championnat algérien, après avoir porté les couleurs de l'OGC Nice et Red Star (France), SK Dnipro (Ukraine), Boavista FC et FC Arouca (Portugal), son dernier club avant d'opter pour le MCO. Hamache fait partie d'une douzaine de nouveaux joueurs ayant débarqué au "Mouloudia" lors de l'intersaison, auxquels la direction de la formation d'El-Bahia a fait appel pour redresser la barre après que son équipe a flirté avec la relégation lors de l'exercice passé.

CYCLISME/TOUR NATIONAL DE TLEMEN

Mohamed Nadjib Assal s'adjuge la 3e étape au sprint

Le coureur de l'équipe "Madar Pro Cycling Team", Mohamed Nadjib Assal s'est adjugé la 3e étape du tour national cyclisme de Tlemcen, disputée, samedi, sur une distance de 140 kilomètres dans la ville de Sebdo. Mohamed Nadjib Assal a franchi la ligne d'arrivée au sprint avec un temps de 3h 10m 01s, devant ses deux

coéquipiers du même club, Hamza Yacine et Mansouri Hamza. Chez les juniors, la première place est revenue à Anes Riahi du club Amel El-Malah, sur la même distance, bouclant la course en 3h 12m 48s, devançant respectivement les deux coureurs de la sélection nationale de cyclisme, Hamzioui Salah et Cherhabil Abdelhamid.

ANGLETERRE

Arsenal mis à terre lors d'un samedi renversant

Arsenal, vice-champion d'Angleterre, a subi sa première défaite de la saison en Premier League samedi à Bournemouth (2-0), où le défenseur français William Saliba a été expulsé après une demi-heure.

Avant cela, la 8e journée a été marquée par quatre victoires renversantes signées Aston Villa, Tottenham, Leicester et Manchester United. La palme de la «remontada» est revenue aux «Foxes» de Leicester. Les promus ont longtemps accusé deux buts de retard sur le terrain de Southampton, mais ils sont parvenus à s'imposer 3-2 sur un dernier but de Jordan Ayew au bout du temps additionnel. La surprise du jour reste cependant la défaite d'Arsenal à Bournemouth, la première de l'année 2024 à l'extérieur en Premier League pour les «Gunners». Les Londoniens restent troisièmes avec 17 points derrière Liverpool (1er, 18 pts) et Manchester City (2e, 17 pts). Affaibli par la nouvelle absence du capitaine Martin Odegaard et le forfait de l'ailier Bukayo Saka, Arsenal s'est compliqué encore davantage la tâche après l'expulsion précoce de Saliba (30e). L'arrière central a ceinturé l'attaquant brésilien Evanilson alors qu'il se trouvait en position de dernier défenseur. Son carton est passé du jaune au rouge après un recours à la VAR. Les joueurs de Mikel Arteta ont résisté jusque dans la dernière demi-heure, lors de laquelle ils ont plié sous la pression de Bournemouth et les choix tactiques gagnants d'Andoni Iraola. Sur un corner,

Justin Kluivert a dévié le ballon pour Ryan Christie (70e, 1-0), sept minutes après l'entrée en jeu des deux joueurs. Kluivert a doublé la mise sur pénalty (79e). La menace Villa Arsenal est désormais sous la menace directe d'Aston Villa (4e, 17 pts), venu s'imposer 3-1 à Fulham. L'équipe d'Unai Emery, menée après cinq minutes, a égalisé quatre minutes plus tard et fait la différence au cours d'une seconde période longtemps disputée en supériorité numérique. Au classement, le club de Birmingham est talonné par Brighton (5e, 15 pts), sorti vainqueur 1-0 de son déplacement à Newcastle (8e, 12 pts). Tottenham (7e, 13 pts) rôde également non loin du peloton de tête après avoir renversé West Ham (4-1) samedi à domicile. Les «Hammers» ont eu beau frapper fort, avec un but dans les vingt premières minutes, ils ont été assommés ensuite par des «Spurs» dominateurs. L'équipe d'Ange Postecoglou, offensive comme à son habitude, a enfoncé la défense d'Alphonse Areola et Jean-Clair Todibo avec trois buts en l'espace de huit minutes. Il y avait un autre entraîneur heureux, et soulagé, samedi en Angleterre: Erik ten Hag, le manager de Manchester United, remonté à la onzième place après une victoire 2-1 contre Brentford. Le deuxième



me succès seulement cette saison des «Red Devils» à Old Trafford allège un peu l'atmosphère pesante qui entourait le Néerlandais après trois matches de championnat sans gagner, ni but marqué. Alejandro Garnacho (48e, 1-1) et Rasmus Hojlund (62e, 2-1), avec deux jolis buts en prime, ont effacé le but des visiteurs (45e+5, 0-1) et récompensé les ambitions offensives de leurs partenaires. Manchester United n'avait marqué que cinq buts lors des sept matches précédents, ce qui en faisait l'avant-dernière attaque de Premier League.

ITALIE

La Juventus Turin dans la douleur, l'AC Milan avec abnégation

La Juventus Turin et l'AC Milan se sont imposés respectivement face à la Lazio et à l'Udinese sur le même score (1-0) samedi, mais la «Vieille Dame» a eu beaucoup de réussite contre des Rossoneri, réduits rapidement à dix, qui tiennent peut-être leur match-référence. Pour la Juve comme pour le Milan, un carton rouge a changé la donne lors de cette 8e journée. La Juventus s'est retrouvée en supériorité numérique dès la 23e minute après l'exclusion d'Alessio Romagnoli pour avoir déséquilibré Pierre Kalulu juste avant la surface de réparation. L'équipe de Thiago Motta a logiquement dominé la Lazio, mais devant son public elle n'a pas impressionné et ne s'est montrée dangereuse qu'à deux reprises. Dusan Vlahovic a frappé la transversale (57e) et, deux minutes plus tard, Douglas a manqué de peu le cadre de la tête. Il lui a fallu attendre la 85e min pour prendre

l'avantage quand le défenseur de la Lazio Mario Gila a détourné dans son propre but un centre de Juan Cabal. «Cela a été un match compliqué contre un très bon adversaire, mais on n'est jamais découragé, cette victoire est la première à domicile (en championnat) depuis août, elle est méritée», a estimé Motta. Avec ses 16 points, la Juve qui n'a toujours pas perdu cette saison et qui n'a concédé qu'un seul but en championnat, est 2e juste derrière Naples (16 pts également, mais un match en moins). Les Bianconeri devancent de deux points l'Inter Milan (3e, 14 pts), champion en titre qu'ils défieront dimanche prochain à San Siro. Leao sur le banc L'AC Milan, qui restait sur une défaite face à la Fiorentina (2-1), s'est replacé à la 4e place (14 pts), au terme d'une courte victoire face à l'Udinese (1-0), obtenue malgré l'exclusion de son milieu néerlandais Tijjani Reijnders

dès la 29e minute. Samuel Chukwueze a inscrit le seul but de la rencontre à la 13e minute sur un raid de Noah Okafor, préféré sur l'aile gauche au titulaire habituel Rafael Leao, au rendement famélique (un but) et resté sur le banc toute la rencontre. Le Milan, privé de Théo Hernandez qui purgeait le premier de ses deux matches de suspension pour son exclusion contre la Fiorentina, a été sauvé à deux reprises par la VAR qui a invalidé deux buts de l'Udinese, juste avant la pause et dans le temps additionnel. «Ne pas gagner ce match aurait été une énorme injustice au regard de la façon dont l'équipe s'est comportée», a estimé Fonseca au micro de la plateforme DAZN. L'objectif pour le Milan est maintenant de réagir en Ligue des champions, mardi face à Club Bruges, après deux défaites initiales contre Liverpool (3-1) et le Bayer Leverkusen (1-0).

ALLEMAGNE

Triplé de Kane pour porter le Bayern Munich

Dominateur et patient, le Bayern Munich s'est imposé samedi 4 à 0 contre Stuttgart, grâce notamment à un triplé d'Harry Kane dans le choc de la septième journée du championnat d'Allemagne, à quatre jours d'un autre choc à Barcelone en Ligue des champions. Le Bayern renoue ainsi avec le succès, après trois matches consécutifs sans victoire (deux matches nuls en championnat contre Leverkusen et à Francfort, et une défaite en Ligue des champions à Aston Villa) et conserve sa place de leader, à égalité de point avec le RB Leipzig (17 chacun). Le

fauteuil de leader revient aux Munichois à la différence de buts (+17 contre +9). Maladroite devant le but en première période à l'image du Bayern, Kane a ajusté la mire en seconde période, ouvrant la marque à la 57e et doublant la mise trois minutes plus tard. Il a signé un nouveau coup du chapeau à la 80e, inscrivant ses sixième, septième et huitième buts en Bundesliga, auxquels il faut ajouter ses quatre buts en Ligue des champions. Le Français Kingsley Coman a parachevé le succès à la 89e minute. Les hommes de Vincent Kompany, fébriles défensive-

ment lors de leur dernière sortie avant la fenêtre internationale contre Francfort avec trois buts encaissés, ont cette fois-ci tenu bon, de bon augure avant de se rendre à Barcelone, mercredi pour le sommet de la troisième journée de Ligue des champions. Samedi soir, le Bayern a perdu assez rapidement dans la rencontre le milieu défensif Aleksander Pavlovic. Mal retombé sur l'épaule dans un duel aérien avec Fabian Rieder, l'international allemand est sorti en se tenant la clavicule droite et a été remplacé par le Portugais Joao Palhinha.

LIGUE DES CHAMPIONS

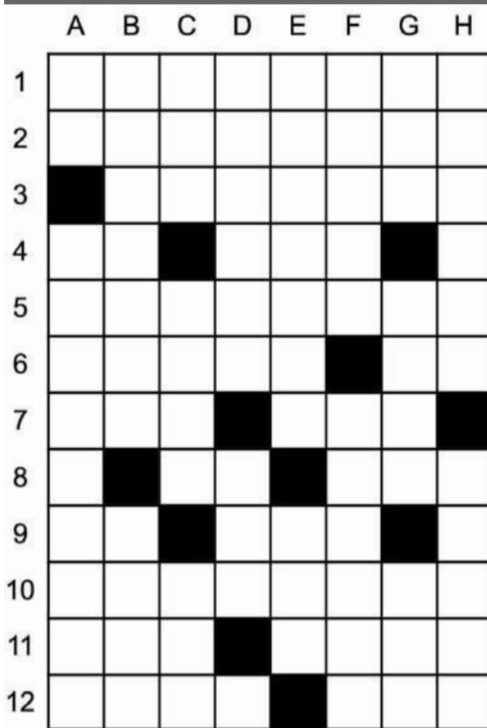
Les supporters du PSV autorisés à se déplacer à Paris

Virage à 180 degrés pour les supporters du PSV. Dans un premier temps interdits de déplacement au Parc des Princes mardi soir pour la rencontre de Ligue des champions face au PSG (21h), les fans néerlandais pourront bien se rendre dans la capitale. Le conseil d'État vient de suspendre l'arrêt d'interdiction, pris le 16 octobre dernier par le ministère de l'Intérieur. «La condition d'urgence est satisfaite en raison de la proximité immédiate de la rencontre, de la tardiveté des mesures prises et du caractère grave de l'atteinte portée aux libertés fondamentales. Il est porté une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés d'aller et venir, de réunion, d'expression et d'association, indique le communiqué du conseil d'État. Les circonstances de temps et de lieu sur lesquelles se fondent les arrêtés attaqués reposent sur des erreurs de fait et ne justifient pas, en l'absence de tout élément nouveau pertinent survenu depuis la réunion préparatoire du 7 octobre 2024 et alors qu'elles ne permettent pas de limiter les forces de l'ordre nécessaires à l'encadrement de la manifestation sportive en cause, que les dispositions retenues lors de cette réunion n'aient pas été conservées.»

C'est donc une victoire pour les fans hollandais et pour l'Association Nationale des Supporters. Le club du PSV avait, dans un premier temps, vendu autour de 2000 tickets pour cette rencontre de Ligue des Champions à Paris. Reste à savoir quelles seront les conditions de sécurité autour de cette rencontre qui est classée à haut risque (4 sur 5 par la DNLH).

Ce match de la 3e journée de la phase de ligue est d'une importance capitale pour Paris. Vainqueur poussif de Gérone à domicile en ouverture, les Parisiens ont été battus dans les grandes largeurs à Arsenal il y a trois semaines. Avec seulement trois points, les hommes de Luis Enrique pointent à la 19e place et sont provisoirement barragistes de la toute nouvelle C1.

Mots Croisés



HORizontalement

- Évidentes, flagrantes.
- Un air pour endormir.
- Souiller de taches.
- Il s'oppose à ça. Radio périphérique.
- Affirmera, certifiera.
- Elle arrose Verdun. Personnel masculin.
- Berceau de bateau. Elle protège des bêtes.
- Terminaison de verbe. Vague dans les gradins.
- Arbre de haie. On l'appelle souvent petite pomme (d').
- Doublée de coton.
- Diode luminescente. Présentoir à viande.
- Saint et orfèvre. Obtenue.

VERTICALEMENT

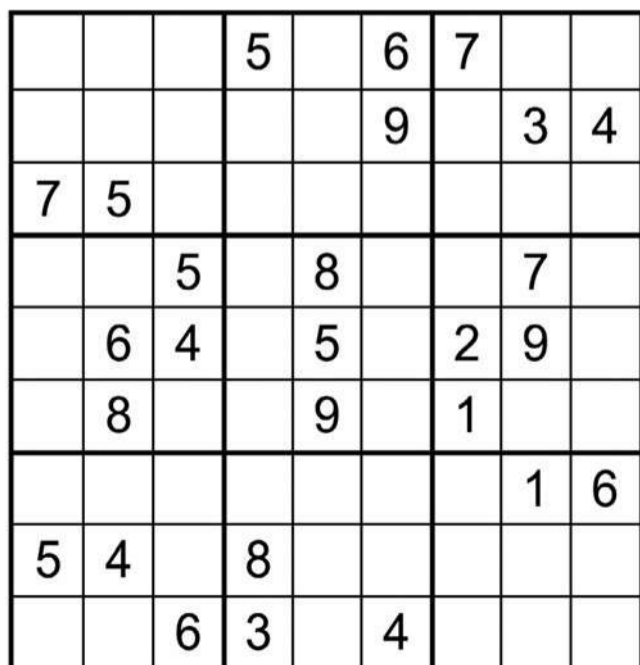
- A. Carte de crédit. Dévalise une bijouterie.
 B. Rangée dans le hangar. Domestique pour chaudière.
 C. Partira. Qui n'offre aucun danger. Il a environ la quinzaine.
 D. Devenus plus importants. Il est près de ses sous.
 E. Qui ne s'engagent pas. Elle jacasse en plein vol.
 F. Tissu de petit rat. Un soupçon d'ironie.
 G. Est-sud-est. Monnaie courante en Iran. Elle est présente dans les douves du château.
 H. Chat sauvage. Fille de Victor Hugo.

LES MOTS FLÉCHÉS

HEXAÈDRE	D'UNE VILLE À LA TOUR, PENCHÉE, RISQUÉE	ADMISTRER	AUTHENTIQUE	PERDRA CONTÉ-NANCE	BEAUX PERSANS
COMME UN PARFUM QUI MONTE À LA TÊTE		COUPELLE DE CHIMISTE	RAYONS BRONZANTS		PROFANES
				BIEN SOUÉ	
				DESSERT CHANTILLY	
ACHAT DE PLACES					
SPORT VO-LONTAIRE					
			TRACE QUI PEUT ÊTRE LAISSÉE PAR UNE BOMBE		
ÉTOFFE NATU-RELLE		ÉVACUA-TION DES LIEUX			
DE L'EAU EN ALSACE					
				ABRÉVIA-TION PIEUSE	
				A MONTRÉ SA GAÏÉTÉ	
ARTICLE D'ARAGON					ELLES BARBO-TENT DANS LA MARE
BLOND CULTIVÉ					
				TECHNÉ-TIUM	
				ABER	
ATTRAPÉ					
DE LA GYM AU COLLEGE					
		CHANTEUR ENCAGÉ	GROUPES AVEC LEADERS	SE DRESSER DEVANT L'OBSTA-CLE (SE)	INDICA-TION DE LIEU
		TIRÉ DU NEZ			LE COBALT
CITÉ ALLE-MANDE			IRRITÉE		
PLUS QU'UN SINGLE			COCOS D'ÎLES		
		IL BRANDIT LE DRAPEAU NOIR		PATRON ANGLO-SAXON	
				ÉPIQUE ÉPOQUE	
DÉFRI-CHER					
IL PRÉCÈDE PÂTRES					
		ANCIEN INSTRU-MENT DE LABOUR			
FIXER LA GOUT-TIÈRE					



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

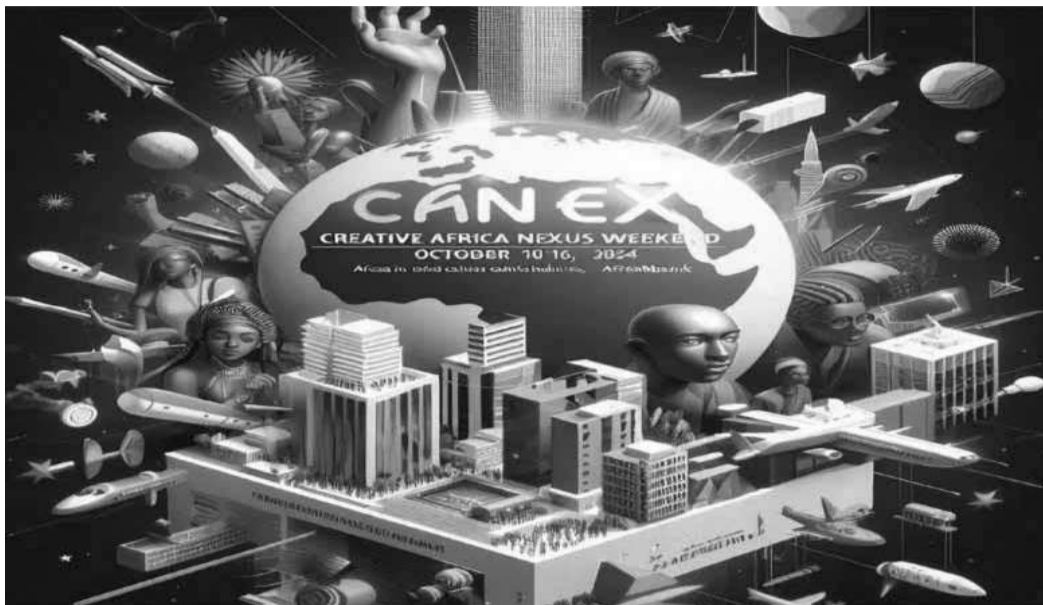
AERE ASEPTISER CONTINUER EPATANT ETAI GANDOURA IDES LAVANDIN MAZOUT
 MINUTIE MUER NUTRITIF OBUS PUZZLE REMONTEE REPOSOIR RESSENTIR
 RIGAUDON ROUF TRETEAU URBANISME VAPORISER VRAC

C	A	R	V	U	T	S	E	E	A	R	C
N	R	E	A	R	U	R	I	S	I	N	O
I	U	E	P	B	E	T	E	T	E	O	N
D	O	T	O	A	U	P	N	T	P	D	T
N	D	N	R	N	T	E	O	U	E	U	I
A	N	O	I	I	S	A	Z	S	O	A	N
V	A	M	S	S	T	Z	N	Z	O	G	U
A	G	E	E	M	L	I	A	T	E	I	E
L	R	R	R	E	U	M	F	U	O	R	R

JOURNÉES CRÉATIVES AFRICAINES «CANEX WKND 2024»

Bilan satisfaisant

La Vice-présidente exécutive de la Banque africaine d'import-export «Afreximbank» en charge de la Banque du commerce intra-africaine, Kanayo Awani, a affirmé, samedi à Alger, que les résultats préliminaires des Journées créatives africaines «CANEX WKND 2024» étaient «fructueux», notamment en termes d'accords conclus, de réseautage, de définition des voies de la coopération et de l'action commune.



Dressant le bilan des Journées «CANEX WKND 2024» qui prendront fin samedi soir, en présence des représentants de la ministre de la Culture et des Arts, en l'occurrence le Directeur de la coopération et des échanges, Nassim Mohand Amar, et le Directeur de l'organisation et de la distribution de la production culturelle et artistique, Smail Inzarene, Mme Awani a évoqué l'importance de cet événement dans le développement et le renforcement des industries créatives, soulignant que «les résultats préliminaires de ces rencontres étaient fructueux». A cet effet, «des accords ont été conclus et un réseautage a été réalisé, outre une entente entre les parties concernées par la créativité culturelle et artistique africaine», en sus de «la définition des voies de la coopération et de l'action commune», a précisé Mme Awani, indiquant que «ces accords sont applicables sur le terrain, en attendant de nouveaux accords avec d'autres producteurs, en vue d'appuyer nos projets d'investissement dans ce domaine vital». Pour la responsable, le secteur des industries créatives en Afrique «fait face à plusieurs défis et

a besoin d'aide et d'assistance afin de renforcer les capacités des professionnels et des créateurs africains, de les encourager à acquérir davantage de savoir-faire, de leur fournir les aides et les ressources nécessaires pour la réussite de leurs projets créatifs, et de leur ouvrir la voie pour accéder à des débouchés commerciaux à l'échelle mondiale». A cet effet, Mme Awani a appelé à la nécessaire adhésion de tous les créateurs africains à la plateforme numérique «CANEX AFRICA», qui sera lancée par Afreximbank, dans le cadre des démarches de soutien et de promotion des talents créatifs, en les incitant à devenir une valeur ajoutée pour le Produit intérieur brut (PIB). Pour l'édition algérienne du «CANEX 2024», l'intervenante a affirmé qu'elle «est l'occasion pour les participants des différents pays africains de connaître l'Algérie, son patrimoine culturel et ses avantages économiques», à travers laquelle «les participants locaux ont enrichi le débat et établi des contacts afin de dévoiler la profondeur et la diversité de la culture algérienne». Elle a également été «une expérience sur le terrain pour prendre connaissance des capacités de l'Algérie, et œuvrer à la bonne préparation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue en septembre 2025, où 200 exposants et plus de 5.000

visiteurs sont attendus, outre l'organisation de plusieurs activités et rencontres multisectorielles», a-t-elle ajouté. Pour sa part, le responsable en charge de l'organisation de cette manifestation, Temwa Gondwe, a présenté un bilan préliminaire de l'édition «CANEX 2024» en Algérie, rappelant notamment l'organisation d'une conférence ministérielle, en présence de 18 pays et de représentants de pays africains et des Caraïbes, en sus de plus de 300 membres participants aux différents programmes et activités, de 108 exposants et artisans et 10 sessions de formation (Master Class) dans le domaine de l'intelligence artificielle, de la musique, de la mode et du sport, outre la formation de 100 musiciens, et la consécration de plus de 140 millions d'euros à l'achat d'équipements de projection à travers les différents pays africains ainsi que d'autres aides pour la réalisation de films et d'investissements dans le domaine de la mode, de la musique et autres. Pour sa part, M. Nassim Mohand Amar a mis l'accent sur l'importance «d'encourager la diffusion de la création africaine à travers le continent et de faciliter l'accès aux marchés locaux et internationaux». Pour ce faire, le directeur de la coopération a appelé à «renforcer la coopération intra-africaine et favoriser la consommation

des produits de l'industrie créative africaine». Pour M. Mohand Amar, il est impératif «d'instaurer un climat institutionnel pour aplanir les difficultés et faciliter l'accès aux fonds, relancer la dynamique des artistes, renforcer les opportunités de rencontre, de dialogue, de consultation et de coopération et assurer une protection juridique aux produits créatifs africains». «L'Algérie s'attelle, à travers l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), à accompagner les artistes afin de s'inscrire dans une stratégie de protection globale et organisée», a-t-il assuré. A cette occasion, M. Ismail Inzarene a souligné l'importance de cet événement pour la valorisation des industries créatives africaines et la relance des rencontres bilatérales et des partenariats culturel et artistique en Afrique, relevant qu'il reflète l'ouverture de l'Etat algérien sur l'autre et le renforcement de l'action commune dans le cadre d'une vision d'avenir unifiée. Le dernier jour de la «CANEX 2024», qui se déroule depuis le 16 octobre au Palais des expositions Pins-maritimes, a vu l'organisation de plusieurs activités interactives, juvéniles, culturelles et sportives, en sus de rencontres professionnelles dans les domaines du cinéma, du théâtre, de l'édition et des droits d'auteur.

SEMAINE DE LA LANGUE ITALIENNE DANS LE MONDE

Conférences, concerts et théâtre au menu

La Semaine de la langue italienne dans le monde, célébrée du 14 au 20 octobre, met à l'honneur cette année «L'italien et le livre : le monde entre les lignes», explorant les liens étroits entre la langue italienne et la littérature contemporaine. Organisée par l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien (ICI) d'Alger, en collaboration avec l'ambassade de Suisse, cette 24e édition la Semaine de la langue italienne dans le monde vise à promouvoir le rôle essentiel du livre dans la transmission du patrimoine culturel et des valeurs italiennes. Ce rendez-vous annuel renforce la visibilité internationale de la culture italienne en Algérie. L'ambassadeur d'Italie, Alberto Cutillo, et son homologue suisse, Pierre-Yves Fux, se sont rencontrés à l'Institut culturel italien pour discuter de la place de la langue italienne. Jeudi dernier, une conférence intitulée «Le monde, ce livre immense : la lecture comme clé d'accès», destinée aux étudiants en langue italienne de l'université Alger-2, aura lieu à l'ICI à été organisée à 15H. Dans la soirée, à 19h00, un concert de jazz mêlant artistes algériens et italiens, dont Manuel Caliumi et Abdelhakim Aït Aïssa, a été donné à la résidence artistique. Dimanche, 20 octobre, l'universitaire Sabrina Stroppa a animé deux conférences, l'une à 10h00 à l'université Alger-2 et l'autre à 16h00 à l'Institut culturel italien. Le spectacle «Terra Madre» de la compagnie Teatro Blu, participant au Festival international de théâtre de Béjaïa, et une rencontre avec des étudiants italo-phones autour de leurs romans italiens préférés sont également au programme. La Semaine de la langue italienne prendra fin aujourd'hui avec un dernier concert à la villa Dar Abdelatif à 19h00, offrant un véritable voyage entre culture et musique italiennes.

R.C

L'ALGÉRIE RAYONNE AU PRIX KATARA DU ROMAN ARABE

Trois lauréats honorés

La littérature algérienne a brillé de mille feux lors de la 10e édition du prix Katara du roman arabe avec trois talents algériens honorés dans des catégories distinctes. Kouider Mimouni s'est vu décerner le prix Katara dans la catégorie des romans inédits pour son œuvre poignante «El Camino de la Muerte» et Belkacem Aïssani a remporté un prix dans la catégorie des études critiques avec son essai «La pensée romanesque», qui explore les méandres de la narration. Dans la caté-

gorie dédiée aux jeunes lecteurs, Aboubakr Hamadi a été récompensé pour son roman «Je m'appelle Libra», qui capte l'imagination des plus jeunes. Cette édition du prix Katara a rassemblé un large éventail de romanciers et de critiques arabes, confirmant ainsi son statut de plateforme prestigieuse pour la créativité littéraire arabe. Les œuvres primées sont traduites en anglais, renforçant leur rayonnement international. Au total, 14 lauréats ont été sélectionnés dans diverses catégo-

ries. Dans la catégorie des romans publiés, les lauréats incluent Mohamed Tarazi du Liban avec «Microphone à silencieux», Alaa Hlehel de Palestine pour «Sept lettres à Oum Kalthoum», et Youssef Hussein d'Égypte avec «Pions et médailles». En ce qui concerne les romans inédits, Yassine Keni du Maroc a été primé pour son roman «A B C» et Kouider Mimouni et Lisa Khodor de Syrie pour leur roman «Le mur de la honte». Dans la catégorie des romans publiés l'auteure qatarienne Kolthoum

Jaber Al-Kuwari a été primée pour son œuvre «Fereej Bin Dirham», et Diaa Jubaili d'Irak a remporté le prix des romans historiques inédits avec «La Révolte des Zanj». Enfin, dans la catégorie des romans pour jeunes inédits, Aboubakr Hamadi d'Algérie a brillé avec «Je m'appelle Libra» tout comme Alaa Al-Jaber d'Irak et Shaimaa Ali Gamal Eddine d'Égypte pour leurs œuvres respectives «La Terre des oranges et des olives» et «La Maison de Rima».

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:27	DOHR 12:33	ASR 15:45	MAGHREB 18:14	ISHA 19:35
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

BISKRA : 22 104 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS

Les agents de la brigade polyvalente des douanes à Ouled Djellal, relevant de la direction régionale des douanes de Ouargla, ont réussi à déjouer une opération de contrebande de 22 104 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, dans la région de Biskra. Lors de cette opération, un véhicule, utilisé dans ce trafic ainsi qu'une somme d'argent en dinars provenant de la vente de

ces substances, ont été également saisis. Deux suspects (un homme et une femme) ont été présentés aux autorités judiciaires compétentes. « Cette opération témoigne de la vigilance constante des agents des douanes algériennes dans la lutte contre la contrebande et le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes », rapporte un communiqué des douanes algériennes.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 21 OCTOBRE 2024 // N°928 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Les principales instructions du président Tebboune

Au cours de cette réunion et après un exposé commun des ministres du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie, le chef de l'Etat a ordonné que soit menée une révision radicale de l'organisation de la commercialisation du produit national en direction du citoyen à travers la mise en place d'une loi qui prendrait en compte le plafonnement des prix.

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres qui a été consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022. Le Conseil des ministres, sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, a également entendu des exposés portant sur plusieurs secteurs économiques, précise un communiqué de la Présidence de la République. M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant règle-

ment budgétaire de l'exercice 2022 et à des exposés concernant les secteurs de l'Enseignement supérieur, des Travaux publics, du Commerce et de la Promotion des exportations, et de l'Hydraulique", explique le même communiqué des services de la présidence de la république. Au cours de cette réunion et après un exposé commun des ministres du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie, le chef de l'Etat a ordonné que soit menée une révision radicale de l'organisation de la commercialisation du produit national en direction du citoyen à travers la mise en place d'une loi qui prendrait

en compte le plafonnement des prix. Le Président Abdelmadjid Tebboune, après l'exposé commun des trois ministres, a mis en garde contre le relâchement de certains dans l'accomplissement de leurs tâches, avant de souligner la nécessité d'un réveil de tous et de définir les responsabilités, estimant que « l'intérêt du citoyen doit être la priorité des priorités de tout fonctionnaire ». Le Président de la république a par ailleurs ordonné que soit levée toute interdiction d'importation de produits et matières premières entrant dans les principales industries productives. Quant aux autres types d'im-

portations, « elles doivent obéir à la déclaration obligatoire avant toute opération d'import », a en outre ajouté M. Tebboune. D'autre part, le Conseil des ministres a adopté les mesures spécifiques à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs dans les grandes écoles du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah. Le chef de l'Etat a indiqué que ces acquis viennent encourager « les cerveaux de demain », soulignant à l'adresse du ministre de l'Enseignement supérieur la nécessité « d'un accompagnement permanent de l'élite algérienne ».

Merouane Korso

CULTURE : UN NOUVEL ESPACE CULTUREL, «ARTISTIC LIBERTÉ», VOIT LE JOUR À ORAN

Un nouvel espace «Artistic liberté», dédié à l'art et à la culture, vient de voir le jour à Oran, a-t-on appris auprès de ses initiateurs. «Il s'agit là d'un espace dédié aux artistes, aux créateurs et aux férus des arts et de la culture, représentant la dernière création de l'hôtel Liberté d'Oran qui a vu le jour jeudi dernier», a-t-on précisé. Cet espace (une salle d'une capacité d'accueil de 500 places) se distingue par son architecture d'inspiration mauresque, a-t-on souligné, notant qu'il s'agit d'un hommage vibrant au patrimoine algérien. «Cet aspect architectural met en exergue l'héritage culturel du pays, alliant tradition et modernité», a-t-on encore indiqué.

Cette nouvelle salle est équipée pour différentes activités artistiques telles que la musique, la danse, les arts plastiques, ainsi que pour le monde de la mode. Un spectacle inaugural a été donné ce samedi, en présence du directeur de l'hôtel, Mohamed Affane, qui a exprimé son souhait de contribuer à l'animation culturelle et artistique de la ville d'Oran, proposant des événements pluridisciplinaires. Un défilé de mode du créateur «Redouane Zermane» et un concert de musique andalouse de Leila Borsali et son orchestre ont agrémenté la cérémonie.

FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL

UNE DÉLÉGATION DU CONSEIL DE LA NATION À WASHINGTON

Une délégation parlementaire du Conseil de la Nation s'est rendue, hier, à Washington en vue de prendre part au forum parlementaire mondial, qui se tiendra aujourd'hui et demain, selon un communiqué du conseil de la nation. La délégation qui assistera à l'événement, organisé conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, est représentée par Ahmed Salah Latifi, président du groupe parlementaire du FLN, et Azzouz Naceri, membre du Conseil de la Nation, ajoute le communiqué. Le forum, qui sera tenu sous la thématique : « La coopération multilatérale : résultats, défis et voie à suivre », a pour objectif d'examiner les priorités mondiales, locales et d'urgence auxquelles le FMI peut contribuer en partenariat avec les parlementaires. Plusieurs questions seront abordées au cours de l'événement, dont la résolution des conflits, le climat et la pauvreté, la prospérité partagée et la manière de renforcer le multilatéralisme institutionnel et son rôle dans le progrès local. Fondé en 2000, le Réseau parlementaire de la Banque mondiale et du FMI est une organisation non gouvernementale indépendante qui offre aux parlementaires des États membres une plateforme pour promouvoir la responsabilité et la transparence dans les domaines de la coopération pour le développement.

POUR LE RELOGEMENT DE FAMILLES, VIVANT DANS DES HABITATIONS PRÉCAIRES

LE WALI DE BÉJAÏA TIENT UNE RÉUNION DE COORDINATION

Dans un souci constant d'assurer un suivi rigoureux du dossier du logement social et en vue de mettre en œuvre la politique nationale de lutte contre l'habitat précaire, le wali de Béjaïa, Kamel-eddine Karbouche a présidé ce dimanche 20 octobre, une réunion de coordination qui a réuni un ensemble de responsables, comprenant le secrétaire général de la wilaya, le chef de cabinet, l'inspecteur général de la wilaya, la cheffe de daïra de Béjaïa, le président de l'APC de la commune de Béjaïa, la directrice du logement et le directeur général de l'Office de la promotion et de la gestion immobilière (OPGI).

L'objectif principal de cette réunion était de préparer minutieusement l'opération de relogement des résidents vivant dans des habitations précaires encore pré-

sentes à travers la commune de Béjaïa. Cette initiative s'inscrit dans un effort continu visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à promouvoir un accès décent au logement.

La mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, sous la direction du wali, a permis d'aborder de manière exhaustive les différentes étapes nécessaires à la réussite de cette opération d'envergure. De nouveaux mécanismes de suivi et de contrôle seront mis en place pour garantir la transparence et l'équité dans la sélection des bénéficiaires.

Cette démarche reflète l'engagement des autorités locales à répondre aux besoins essentiels de la population et à œuvrer pour un cadre de vie plus digne pour tous les citoyens de Béjaïa. Lors de cette réunion de coordination, les dis-

cussions ont porté notamment sur l'établissement des listes des bénéficiaires, les critères de sélection des futurs résidents et le suivi des travaux sur les sites de construction.

Le wali a insisté sur l'urgence d'accélérer les démarches administratives pour assurer une mise en place rapide des logements et garantir des conditions d'accueil optimales pour les familles concernées.

Il a également souligné l'impératif d'une coordination efficace entre toutes les parties prenantes pour assurer le succès de cette initiative. Des comités de suivi seront instaurés afin de superviser l'avancement du processus et veiller au respect des engagements pris par chacun.

Aïda Mouni

ELLES ONT SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION EN MÉDECINE

L'UNIVERSITÉ D'ALGER 1 S'ALLIE À ZHEJIANG

Un accord de coopération a été signé, hier entre l'Université d'Alger 1 « Benyoucef-Benkhedda » et l'Université du Zhejiang de Chine, dans le but d'échanger des connaissances, des expériences et des bourses d'études dans le domaine médical. L'accord a été signé par le recteur de l'université d'Alger 1, Fares Mokhtari, et le vice-recteur de l'université du Zhejiang, Chen Gang.

Mokhtari a expliqué que cet accord permettra l'échange d'informations et de publications académiques, en plus d'organiser des recherches scientifiques et des conférences conjointes, sans oublier l'échange des missions médicales entre les deux parties », avant d'ajouter que « ceci reflète également les relations historiques distinguées entre l'Algérie et la République populaire de Chine. ». De son

côté, le représentant de l'Université du Zhejiang en Chine a souligné l'importance de la coopération scientifique avec l'Université d'Alger 1. Surtout dans le domaine médical, notant que cette coopération « s'étendra ultérieurement à d'autres domaines, tels que l'architecture, la technologie, les sciences naturelles et les mathématiques ».

S.B.

